

N°
34



ARGELÈS-GAZOST



VIE MUNICIPALE
P.04 ~ P.21

VIVRE ENSEMBLE
P.22 ~ P.31

VIE CULTURELLE
P.32 ~ P.35

VIE SPORTIVE
P.36 ~ P.37

VIE FESTIVE
P.38 ~ P.39

VIE INTERCOMMUNALE
P.40 ~ P.43

INFOS DIVERSES
P.44 ~ P.47

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Les orientations du budget principal [└ 04](#)
- Une section d'investissement diversifiée [└ 05](#)
- Zoom sur les budgets eau et assainissement [└ 06](#)
- Zoom sur le budget des thermes [└ 06](#)
- Argelès-Gazost Petite Ville de Demain [└ 07](#)
- Panneaux solaires [└ 07](#)
- Lutter collectivement contre les plantes invasives [└ 08](#)
- Des arbres devenus dangereux [└ 08](#)
- Des saumons dans le gave d'Azun [└ 09](#)
- Premiers résultats de l'ABC [└ 09](#)
- Ne plus craindre la nuit [└ 10](#)
- Station d'épuration : une étude reportée [└ 10](#)
- Où en sommes-nous au sujet des canaux [└ 11](#)
- Facturation de l'eau [└ 11](#)
- Visite du jury « Ville Fleurie » [└ 12](#)
- Application citoyenne City All [└ 12](#)
- Un legs généreux [└ 13](#)
- Visite du Président de la République [└ 13](#)
- 2023 : l'année de la mobilité [└ 14](#)
- La maison de santé [└ 15](#)
- Équipement des services techniques [└ 15](#)
- Villa Suzanne, un nouveau tiers-lieu [└ 16](#)
- Le projet de skatepark avance [└ 17](#)
- Une saison juste convenable pour les thermes [└ 18](#)
- Rénovation énergétique du Petit Théâtre de la Gare [└ 18](#)
- Commerces et thermes mis en valeur [└ 19](#)
- Travaux en régie [└ 19](#)
- Travaux de voirie [└ 20](#)
- Projet de travaux au cimetière [└ 20](#)
- Principales délibérations du conseil municipal [└ 21](#)

VIVRE ENSEMBLE

- Le Centre Communal d'Action Sociale [└ 22](#)
- L'Espace Jeunes d'Argelès-Gazost est lancé ! [└ 22](#)
- L'Espace de Vie Sociale [└ 23](#)
- Une année spéciale à l'école Notre Dame [└ 23](#)
- École élémentaire Jean Bourdette [└ 24](#)
- Fusion des deux écoles maternelles [└ 24](#)
- René Billères, une cité scolaire en réseau [└ 25](#)
- L'ESAT des 7 Vallées : un travail qui valorise [└ 26](#)
- La navette [└ 26](#)
- Zoom sur le jumelage avec Fouras-île d'Aix [└ 27](#)
- Activités du collectif écocitoyen [└ 27](#)
- Un défilé de mode sur un thème inattendu [└ 28](#)
- EHPAD Les balcons du Hautacam [└ 28](#)
- Concours des maisons fleuries [└ 29](#)
- Les dix ans d'Octobre Rose [└ 29](#)
- Une belle cérémonie pour le 11 novembre [└ 30](#)
- Casino Groupe Tranchant [└ 30](#)
- Recensement de la population 2023 [└ 31](#)
- Nos amis les chiens [└ 31](#)

VIE CULTURELLE

- Les divers visages de la médiathèque [└ 32](#)
- Le Petit Théâtre de la Gare se souvient [└ 32](#)
- La huitième édition de CINÉZIQ [└ 33](#)
- Le Petit Théâtre de la Gare [└ 33](#)
- Échos de quelques moments forts [└ 34](#)
- Open air du collectif Le Nid [└ 35](#)
- Vingt ans de passion pour MonHélios [└ 35](#)

VIE SPORTIVE

- Nos associations sportives [└ 36](#)
- Journées des associations [└ 36](#)
- Les Ovalies [└ 37](#)
- Tournoi des Pot's âgés [└ 37](#)

VIE FESTIVE

- Los Argelès Day, l'événement de l'été [└ 38](#)
- Une année au rythme des animations [└ 39](#)

VIE INTERCOMMUNALE

- CCPVG, gestion de vos déchets [└ 40](#)
- Une année de travail pour le syndicat d'eau potable [└ 41](#)
- Journées des élus [└ 41](#)
- Le PLVG restaure la ripisylve du gave de Pau [└ 42](#)
- Un nouveau directeur à l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie [└ 42](#)
- Syndicat mixte du Hautacam [└ 43](#)

INFOS DIVERSES

- Expression de l'opposition [└ 44](#)
- Bienvenue au Sous-Préfet [└ 44](#)
- État civil 2022 [└ 45](#)
- Infos pratiques [└ 46](#)

Bulletin municipal d'Argelès-Gazost
Édité par la mairie d'Argelès-Gazost
6 place de la République - 65400 Argelès-Gazost
Directrice de la publication : Gaëlle Vallin
Rédacteurs : l'équipe municipale, les associations et les partenaires contactés.
Crédit photo : Mairie d'Argelès-Gazost, Isabelle Genebes (défilé de mode),
Mairie de Tarbes (Tarbes en Tango), Romain Brousson (première de couverture),
Jacques Chardonnet (dernière de couverture).
Conception : Camille Plantade - Break-Out Company
Impression : Imprimerie des Capitouls / 2 500 exemplaires



**Pour que demain
soit un autre jour,
dès aujourd'hui
consommons
Vallée des Gaves !**

ÉDITO



Chers Argelésiennes, chers Argelésiens,

L'année 2022 nous a permis de vous proposer des rencontres sur des thèmes importants du programme municipal. Nous vous avons invités à de nombreuses réunions, ateliers et balades tout au long de l'année.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal l'histoire de l'année passée à vos côtés. Un travail important a été amorcé sur les **mobilités douces**, sur l'**atlas de la biodiversité** et sur le **skatepark**. Vous avez pu constater aussi que des aménagements ont été réalisés dans différents quartiers, et que la maison de santé est sur le point d'ouvrir ses portes.

Un événement inédit s'est déroulé dans notre commune puisque nous avons eu l'honneur de recevoir M. le Président de la République, lors du passage du Tour de France le 21 juillet. Cette rencontre s'est organisée de concert avec les services de la préfecture et de la sous-préfecture. M. Fabien Tuleu venait alors de prendre ses fonctions en tant que Sous-préfet et le Préfet Rodrigue Furcy allait être remplacé par M. Jean Salomon, nouveau Préfet des Hautes Pyrénées.

La richesse culturelle, artistique et sportive de notre ville repose en grande partie sur le dynamisme et l'engagement des nombreuses associations argelésiennes. Cette richesse existe grâce au travail de tous les bénévoles. Je tiens à remercier chaque personne qui œuvre au sein d'une de toutes ces associations. Nous traitons avec beaucoup d'intérêt toutes les demandes faites par les différents clubs. Une grande partie est assez facilement réalisable, d'autres nous procurent des difficultés, notamment lorsqu'il s'agit de l'occupation du gymnase : la gestion de son emploi du temps est un véritable « casse-tête ». Nous n'arrivons plus à répondre aux nombreuses demandes des associations sportives, car les créneaux demandés sont supérieurs d'année en année.

La vie de nos petits écoliers s'est trouvée bien chamboulée ces derniers mois. Suite à l'incendie du presbytère et de l'école, les élèves de Notre Dame ont d'abord trouvé refuge à la cité scolaire René Billères grâce à l'hospitalité de M. Lepers et à toute l'équipe pédagogique et administrative, puis à Notre Dame de l'Estaou à Ayros-Arbouix.

Les élèves de la villa Suzanne ont, quant à eux, retrouvé leurs camarades au sein de la nouvelle école Jean Bourdette. Moderne, elle s'inscrit parfaitement dans la continuité de la cité existante. Ce chantier mené par la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves est une chance pour nous tous.

Je tiens à dire à tous nos jeunes qui attendent avec impatience la création du skatepark que **nous n'abandonnons pas le projet** et que nous redéposons une demande de subvention dans les prochains jours : ils peuvent compter sur nous pour le défendre jusqu'à sa concrétisation.

Ainsi va commencer cette nouvelle année 2023. Nous pensions qu'une fois la covid-19 passée, nous retrouverions notre vie d'avant, mais tout évolue, des inquiétudes que nous pensions d'un autre temps ont refait surface. La guerre si proche nous oblige à être humbles et respectueux de nos valeurs humanistes. **Un esprit de solidarité est né et s'est organisé** pour venir en **aide aux Ukrainiens** restés dans leur pays mais aussi pour les recevoir en voisins. Cette guerre nous prouve que nos biens les plus précieux découlent de la démocratie, la paix et la liberté. Chaque cérémonie commémorative nous rappelle que nous devons avoir un devoir de mémoire. Les effets de cette guerre ne sont pas sans conséquences sur l'organisation de notre cité : le prix de l'énergie impacte de façon significative notre budget communal.

Ces contraintes successives sont autant d'obstacles à la bonne réalisation de nos engagements. Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour trouver les moyens techniques, financiers et humains afin de parvenir à atteindre nos buts. Les équipes administratives, techniques, thermales et élues redoublent d'efforts d'inventivité et d'ingéniosité pour tenir les engagements dans le respect des obligations budgétaires.

Afin de bâtir les projets de revitalisation inscrits dans le programme « **Petites Villes de Demain** » nous avons accueilli un chef de projet, Clément Aquilina dont le temps est mutualisé avec la ville de Cauterets. Ce travail se fait en partenariat avec la CCPVG.

L'engagement de tous nos jeunes au sein du comité des fêtes, vos événements associatifs et votre présence lors des manifestations estivales et festives de notre commune nous montrent combien il est important de partager des moments de fêtes et de convivialité.

C'est toujours avec autant d'enthousiasme que nous travaillons à vous rendre la vie agréable, plaisante et joyeuse à Argelès-Gazost. Ces temps différents nous obligent à maintenir notre bonne volonté et notre optimisme farouche à vos côtés. Nous ne pouvons pas changer la réalité mais nous pouvons l'aborder avec force et courage ensemble. J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin municipal autant que nous en avons à travailler l'intégralité des sujets tout au long de l'année.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une année 2023 joyeuse près des personnes qui vous sont chères et une bonne santé.

Vive Argelès-Gazost !!!

Gaëlle Bellis



Les orientations du budget principal et ses aléas



Lors du conseil municipal du 07 avril 2022, les élus ont adopté les budgets de la collectivité à l'unanimité. Avec Mme le Maire, nous avons œuvré pour une construction collective des différents budgets afin d'effectuer les arbitrages sur le programme d'investissements de l'année 2022. Ce budget a été construit avec une constante : **maintenir une offre de service de qualité en limitant la pression fiscale.**

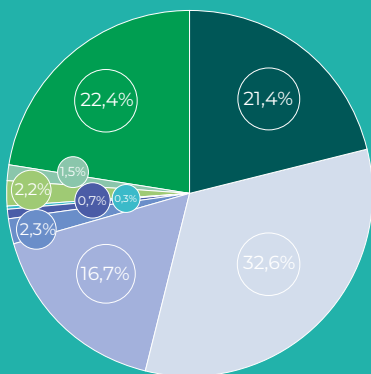
L'entretien courant de nos quartiers, le renouvellement de matériels communaux, **l'achèvement de la maison médicale**, le démarrage des mobilités douces, l'implantation de panneaux photovoltaïques, l'impulsion du projet skatepark, un programme d'animations dense et de qualité durant la période estivale ont été au cœur de nos actions et représentent la majeure partie des dépenses 2022.

De nouveaux chantiers se profilent avec la rénovation de la villa Suzanne, l'aménagement du premier étage de l'ancienne gare, la création d'une maison dédiée à l'éducation à l'environnement et à la montagne, la création d'un institut du lymphœdème au sein de l'établissement thermal, le renouvellement de

conduites d'eau potable, sans oublier le fleurissement et la mise en valeur de notre ville qui demeure notre richesse. Se rajouteront bien entendu, un bon nombre d'investissements non prévus qui seront urgents et essentiels, nous obligeant à **devoir faire des arbitrages** dans nos projets et axes. Nous commençons à y être habitués tellement les deux dernières années ont été denses en événements imprévus.

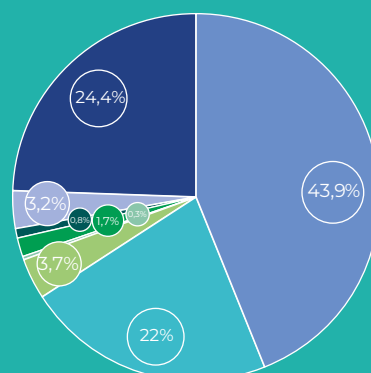
La **gestion active et prudente des emprunts** que nous avons choisi d'avoir à notre arrivée prend encore plus son sens aujourd'hui avec la remontée des taux bancaires couplée à l'explosion des charges énergétiques et des prix des matières premières. Aujourd'hui, il est plus simple de penser long que de prévoir court.

Tous ces éléments risquent de décaler nos projets en impactant nos coûts de fonctionnement. Nous devons appliquer une nouvelle politique de consommation, en étant plus rigoureux dans nos achats et nos offres de services. Mais nous gardons confiance en nos projets et idées. Nous mettrons tout en œuvre pour les finaliser, même si établir un budget sincère et réaliste devient un exercice compliqué.



Budget 2022 - Dépenses de fonctionnement

- Charges générales (21,4 %)
- Charges de personnel (32,6 %)
- Charges de gestion courante (16,7 %)
- Dette (2,3 %)
- Atténuation de produits (0,7 %)
- Charges exceptionnelles (0,3 %)
- Opération d'ordre (2,2 %)
- Imprévus (1,5 %)
- Autofinancement (22,4 %)



Budget 2022 - Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes (43,9 %)
- Dotations subventions et participations (22 %)
- Autres produits de gestion courante (3,7 %)
- Produits exceptionnels (0,3 %)
- Atténuation de charges (1,7 %)
- Opération d'ordre (0,8 %)
- Produit de services (3,2 %)
- Résultat reporté (24,4 %)

EN BREF

Une section de fonctionnement surveillée et une section d'investissement diversifiée.

Au niveau des charges, un réajustement du poste énergie a été réalisé en cours d'année, en prenant sur les dépenses imprévues. C'est un poste que nous regardons avec beaucoup d'attention. Les recettes fiscales ont été estimées avec une hausse des bases locatives mais sans augmentation des taux communaux en 2022.



Une section d'investissement diversifiée

Soucieux de maintenir une politique d'investissement soutenue, la commune a inscrit plusieurs projets sur son budget 2022 pour un montant total de 5,2 M€. La moitié est portée par le projet de la maison médicale (qui, pour une raison de présentation, a été enlevé du graphique).

La stratégie budgétaire vise à utiliser au mieux les ressources disponibles afin d'apporter aux Argelésiens un niveau et une qualité de service rendu en adéquation avec le développement de la commune. Notons que ce n'est pas parce qu'un crédit est inscrit au budget, que l'opération sera obligatoirement réalisée. Des ajustements budgétaires sont en général nécessaires selon les résultats des appels d'offres ou des accords de subventions. C'est le cas cette année du projet skatepark.

● D'avoir été retenue par les services de l'État dans les « Petites Villes de Demain », donne à notre commune un rôle de centralité au sein de notre territoire. À ce titre, elle se doit d'investir régulièrement dans sa ville.

● À travers la concrétisation de nombreux aménagements, mais aussi avec la continuité du projet d'installation d'une maison de santé pluridisciplinaire, la commune joue un rôle majeur et sa politique d'investissement se veut donc à la hauteur de cette position.

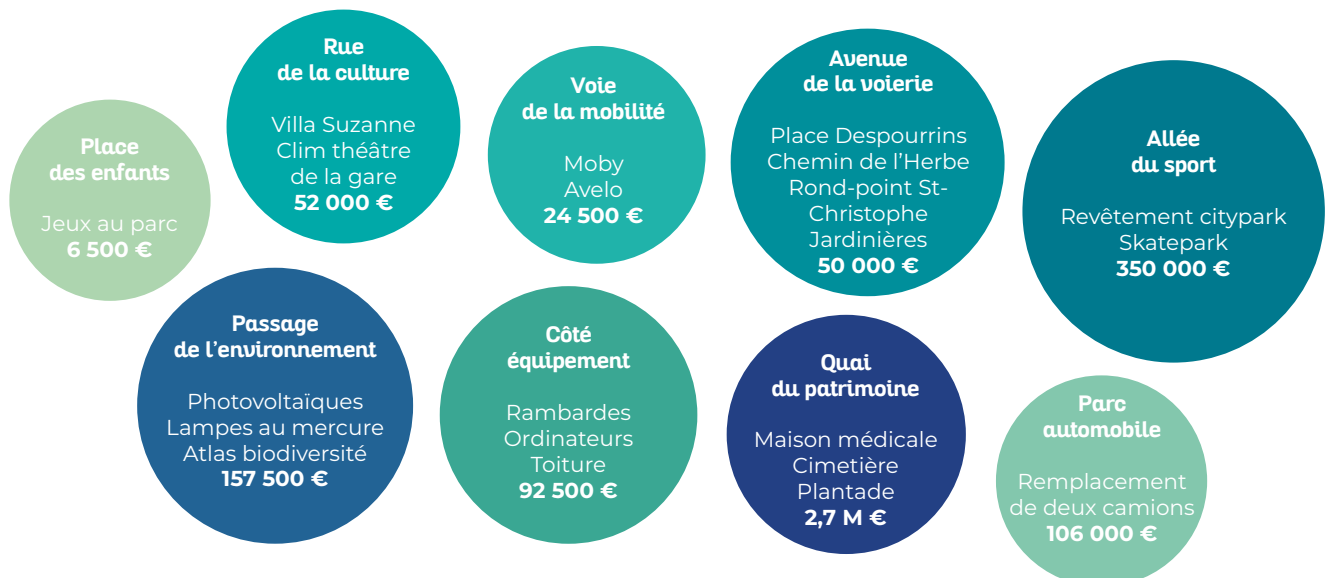
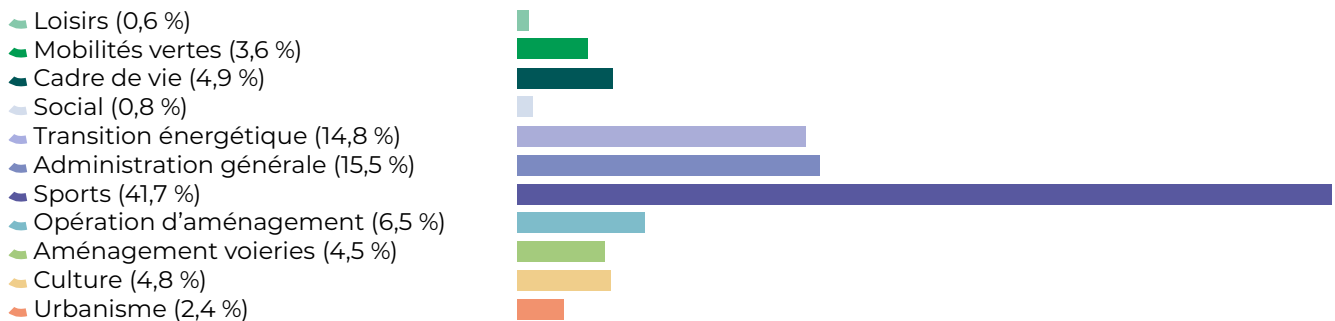
● Hormis le renouvellement de nombreux matériels techniques (dont le changement de deux véhicules aux ateliers), les élus ont continué d'axer leurs efforts sur les mobilités douces et sur les opérations de panneaux photovoltaïques (ateliers et gymnase municipal).

● En qualité de ville sportive, une réflexion a été engagée pour la création d'un skatepark. Faute d'accord de subvention en 2022, ce projet a été reporté en 2023. Le changement du revêtement du citypark a été également programmé.

● Pour assurer le financement de ces projets, une recherche active est réalisée auprès des principaux financeurs.



Répartition par service du budget investissement 2022





Zoom sur les budgets eau et assainissement

Lors de la séance du conseil municipal du 07 avril 2022, les élus ont adopté les budgets de l'eau et assainissement qui restent des éléments cruciaux de notre quotidien.

Les épisodes de sécheresse connus ces dernières années nous poussent à réfléchir à un nouvel usage des eaux usées. Comme souhaité par le gouvernement dans le cadre de la loi AGEC (la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), il devient important de renforcer la réutilisation des eaux usées traitées pour une utilisation optimale et encadrée (arrosage des espaces verts, des équipements sportifs comme les stades, etc.).

En parallèle, nos circuits de distribution d'eau deviennent vieillissants et nécessiteront des investissements conséquents dans les prochaines années. Des travaux de renouvellement sont réalisés à chaque opération de voirie pour limiter les fuites et autres désagréments.

- Ces budgets sont d'envergure tant en fonctionnement qu'en investissement.
- En 2022, le budget de fonctionnement s'élève à 620 505 € pour l'assainissement et 691 612 € pour l'eau. Ils sont alimentés par les ventes d'eau aux abonnés et les participations des communes qui bénéficient de la station d'épuration.



- Ces recettes sont consacrées majoritairement à l'entretien et la rénovation des réseaux. **La majorité des travaux est assurée en régie** par nos agents communaux.
- La section d'investissement globale (eau & assainissement) s'élève à 577 113 € (dont 148 276 € pour le capital des emprunts). Ce montant permet d'engager des travaux (réduction de fuites...) et des études pouvant être financés par des partenaires comme l'agence de l'eau Adour-Garonne ou le département des Hautes-Pyrénées.



Zoom sur le budget des thermes

Adopté lors de la séance du conseil municipal du 7 avril, le budget des thermes est un exercice délicat à réaliser. Les années 2020/2021 et ses fermetures inopinées causées par la covid-19, sont restées un modèle dans la brutalité des retournements de situation. Le budget 2022 a été établi sur la base d'une ouverture aux curistes qui s'est voulue non surestimée et pragmatique.

Rappelons que **cet établissement emploie dix personnes à l'année**, sans compter les saisonniers et reçoit dans ses locaux près de **1 000 curistes** chaque année, qui séjournent sur place durant 21 jours. Environ **35 000 personnes** franchissent la porte du Jardin des bains.

Des aides gouvernementales ont été versées laissant augurer que le recours à l'aide financière communale serait moindre cette année.

- Le budget d'exploitation 2022 s'élève à 1 885 995 € avec un niveau de recettes (thermes et thermo ludique) en dessous de celui réalisé en 2019.
- Ce produit fait face aux charges à caractère général (466 400 €) et à la masse salariale (800 000 €).



- Différents investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'outil ont été programmés.
- **L'explosion des coûts de l'énergie sera le sujet de l'année 2023.** Une gestion plus rigoureuse devra être mise en place pour limiter l'impact financier tout en continuant d'offrir un service irréprochable et dont la qualité est reconnue par les utilisateurs.



Argelès-Gazost, Petite Ville de Demain

Le 24 juin 2021, les communes d'Argelès-Gazost et de Cauterets ont conjointement adhéré aux **Petites Villes de Demain**. Porté par l'État, ce programme a pour objectif de renforcer, sur le mandat en cours, les moyens des élus des communes de moins de 20 000 habitants, exerçant **un rôle de centralité sur un territoire**.

Concrètement, Argelès-Gazost et Cauterets bénéficient par ce biais du financement partiel d'un poste de chef de projet arrivé en avril 2022, et qui partage un temps complet entre les deux communes. Elles bénéficient également d'un soutien financier et en ingénierie renforcé par de nombreux partenaires : État, Région, Département, Banque des Territoires, CEREMA, CAUE, etc.

Les sujets abordés dans ce programme sont variés et complémentaires : le projet de territoire d'une petite ville dynamique touche de nombreuses thématiques. Il s'agit en l'occurrence de travailler sur le **logement** des résidents à l'année et des travailleurs saisonniers, les **déplacements**, les **équipements culturels et sportifs**, l'**offre de services**, la **qualité paysagère** des villes haute et basse, la **biodiversité**, les **commerces** du centre-ville, l'**activité thermale**, etc.

Des temps de participation avec les habitants seront organisés sur différents projets : des réunions et ateliers ont déjà été mis en œuvre pour le skatepark et le schéma directeur des mobilités actives communales (stratégie pour développer les déplacements vélo, piéton).



Panneaux solaires

Cette année a vu la réalisation et la mise en service de **deux centrales de production d'électricité par panneaux photovoltaïques** : deux installations au concept différent.

La première, celle des ateliers municipaux d'une puissance de 36 kW a été réalisée par le SDE65 (Syndicat d'Énergie des Hautes-Pyrénées). Par convention, la commune a perçu une soulte de 4 500 € de la part du SDE.

La deuxième, celle du gymnase a été installée et financée par la commune qui était maître d'ouvrage. Elle est d'une puissance de 100 kW.

La production des panneaux solaires est comptabilisée puis injectée dans le réseau Enedis. Par une clé de répartition, l'électricité produite vient en déduction directe sur l'électricité consommée dans les bâtiments communaux (thermes, gymnase, mairie, stade...). Dans ce système appelé **autoconsommation collective**, plus le tarif de l'électricité augmente, plus nous ferons des économies. Il n'y a pas de revente directe à Enedis.

A titre indicatif, l'étude de faisabilité réalisée en 2021



indiquait une économie d'environ 10 000 € par an. Du fait des conditions actuelles, elle est aujourd'hui du double, soit 20 000 € par an.

Les panneaux du gymnase en quelques chiffres :

- ↳ Coût de l'opération : **94 121,50 € HT**
- ↳ Subvention de l'État DETR : **42 000 €**
- ↳ Gain annuel (tarif novembre 2022) : **20 000 €**

Nous avons en projet pour 2023 la construction d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation pour la station d'épuration d'Argelès-Gazost qui est très consommatrice d'électricité (environ 58 000 € par an).



Lutter collectivement contre les plantes invasives

Nous pouvons tous être acteurs au quotidien face à certaines plantes qui ont tendance à envahir nos espaces. Vous avez peut-être eu l'occasion d'observer les agents du PLVG en train de couper et arracher le buddleia (aussi appelé arbre aux papillons) au bord du gave de Pau (voir bulletin municipal 2021).

Une autre espèce tend à s'implanter ces dernières années dans notre commune. Il s'agit du **raisin d'Amérique** (*Phytolacca americana*). Introduite volontairement à des fins ornementales, cette plante est devenue **invasive**. Elle concurrence la flore autochtone par recouvrement total, entraînant ainsi une **perte de biodiversité**. Espèce pionnière par excellence, on la rencontre dans les terrains défrichés, les jardins, le long des clôtures, à proximité des cours d'eau...

Le raisin d'Amérique est particulièrement spectaculaire avec ses grappes de raisins rose flamboyant, perchées sur des tiges de plus de deux mètres de haut. Les oiseaux contribuent à la propagation de la plante en mangeant les baies. Mais gare à sa toxicité, sa concentration en toxine grandit avec la maturité des fruits, la rendant **dangereuse pour l'homme**.



Cette peste végétale concentre son énergie dans sa racine qui ressemble à une grosse carotte. La partie aérienne est annuelle, mais les racines persistent pendant l'hiver dans le sol pour permettre à la plante de repartir de manière vigoureuse l'année suivante. Dispersées dans le sol, les graines peuvent survivre plusieurs années avant de germer.

Carte d'identité du raisin d'Amérique

Plante vivace, herbacée pouvant atteindre jusqu'à trois mètres de haut.

- **Feuilles** : alternes et ovales de grande taille
- **Fleurs** : blanches à 5 pétales, formant des grappes étroites et allongées en juillet et août
- **Fruits** : baies noires toxiques à l'automne
- **Dissémination** : par les graines, forte capacité de rejet à partir du pied

MÉTHODE DE CONTRÔLE

- Arrachage manuel des racines à l'aide d'une bêche
- Coupe des tiges avant la fructification
- Séchage des déchets, mise en sac poubelle avec les déchets ménagers (attention surtout pas de compostage : **risque important de dissémination**)
- Concurrence de la végétation locale : laisser la ronce ou la fougère se développer autour.

Rappel : toute autre déchet vert doit être composté à domicile ou déposé en déchèterie.



Des arbres devenus dangereux

En septembre dernier, un platane de l'avenue d'Agrain est tombé en travers de la route après un coup de vent. Fort heureusement, il n'y a pas eu de blessés... seuls des dégâts matériels sont à déplorer.

Cet accident n'étant pas le premier, la commune d'Argelès-Gazost a commandé en octobre un diagnostic visuel et sonore des 71 platanes des avenues d'Agrain et Hector Sassère.

Il en ressort qu'afin de **maintenir la sécurité des personnes et des biens**, il est nécessaire de procéder à des interventions et une surveillance accrue dans les délais adéquats : les travaux consistent en une taille d'entretien annuelle de certains arbres avec suppression des branches dangereuses. Une trentaine d'arbres présentant des défauts mécaniques



importants (tronc creux, système racinaire faible...) doivent être abattus dans les 6 mois.

Les conclusions de l'étude ont été présentées aux riverains. Une réflexion collective doit désormais être menée pour définir les essences qui seront replantées dans les années à venir.

Des saumons dans le gave d'Azun



Les cours d'eau du sud-ouest de la France ont la particularité d'héberger des espèces de poissons migrateurs comme les anguilles, aloses, lamproies ou encore le saumon atlantique.

L'association MIGRADOOR soutient le repeuplement en saumon sur le gave de Pau depuis les années 70. C'est dans le cadre du programme de restauration de cette espèce qu'un alevinage (lâcher de poissons très jeunes, mesurant moins de 10 cm, nés à la pisciculture fédérale de Cauterets) a été effectué le mardi 2 août 2022 dans le gave d'Azun à Argelès-Gazost. Souhaitons une belle et longue vie à ces nouveaux Argelésiens d'un genre un peu particulier !



Premiers résultats de l'ABC

Dans le cadre de la réalisation de l'atlas de la biodiversité (ABC), la commune a proposé en 2022 des **conférences et sorties** sur différentes thématiques : découverte des oiseaux, de la flore, des insectes et champignons qui peuplent notre environnement, analyse de pelotes de réjection des chouettes, conseils pour transformer son jardin en oasis de biodiversité, relation entre les fleurs et les insectes...

Commencé en 2021 à une période peu propice à l'observation des espèces, l'inventaire a été très largement complété en 2022 avec la contribution volontaire d'Argelésiens, dont Guy Dussaussois, botaniste expert dans la flore de notre ville.



RÉSULTATS PROVISOIRES

- Une trentaine d'habitats
- Flore : 445 espèces dont une protégée, 25 invasives ; des essences remarquables
- Fonge : 151 espèces, certains individus encore en cours de détermination
- Faune : 317 espèces (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes).



L'inventaire a été arrêté au 31 octobre 2022 pour la rédaction du rapport final. Pour autant, chacun d'entre nous peut continuer à contribuer à l'amélioration de la connaissance de la commune en utilisant la fiche d'observation (pouvant être récupérée à l'accueil ou sur le site internet de la mairie).

Date à retenir : le **9 mars 2023**, une réunion publique permettra de présenter le résultat de l'inventaire et d'ouvrir la discussion sur le plan d'actions que nous souhaitons collaboratif.
N'hésitez pas à venir nous présenter vos idées !

L'objectif final est d'améliorer les connaissances sur la biodiversité pour aboutir à un diagnostic des enjeux environnementaux permettant de mieux prendre en compte les projets d'aménagement de la commune.

Pour approfondir le sujet, vous pouvez vous connecter sur le site internet de la mairie (www.argeles-gazost.fr), onglet « Vie municipale » menu déroulant « Développement Durable ». Cette action est réalisée avec le soutien financier de l'Union Européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité.





Ne plus craindre la nuit

Comme vous avez pu le constater, l'éclairage public est désormais totalement éteint une partie de la nuit. La commune a souhaité instaurer cette extinction pour plusieurs raisons : outre les économies d'énergie et la maîtrise de la demande en électricité, cette action volontaire permet de lutter contre la pollution lumineuse qui impacte la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) du Pic du Midi.

Il est désormais reconnu que l'éclairage nocturne contribue à la disparition des insectes, ce qui entraîne une menace sur la pollinisation et la survie des mammifères qui les consomment. Cette pollution lumineuse perturbe également l'horloge biologique des animaux et des humains, avec pour ces derniers des conséquences possibles sur la santé...

Dans ce cadre, la commune a organisé le « Jour de la Nuit » le 15 octobre dernier : l'éclairage a été totalement éteint dès 20h, nous permettant de (re) découvrir le magnifique ciel étoilé de notre vallée en compagnie de l'Astroclub du Hautacam. Un rendez-vous à reconduire annuellement dans la mesure où la météo le permet !



HORAIRES D'EXTINCTION À RETENIR

- du 15/09 au 15/06 : de minuit à 5h du matin, sur toute la commune
- du 16/06 au 14/09 : à partir de 2h du matin, sauf route d'Aubisque et avenues des Pyrénées, du Général de Gaulle, Robert Coll et de la Marne



Station d'épuration : une étude reportée

Nous vous avons annoncé, dans le bulletin d'information n°33 (2021), le lancement d'une étude sur le rejet de la station d'épuration intercommunale. Cette étude devait permettre la recherche et la réduction des micropolluants arrivant à la station d'épuration et donc produits en amont, sur les communes d'Adast, Arcizans-Avant, Argelès-Gazost, Ayros-Arbouix, Gez, Lau-Balagnas Saint-Savin, Vier-Bordes (ainsi que Préchac désormais, bien que les analyses initiales aient été faites avant son raccordement).

Une consultation a été réalisée début 2022. Les propositions financières reçues étant trop chères, le marché a été rendu infructueux. Effectuée en 2018, une première campagne d'analyses avait mis en évidence la présence de substances polluantes dans le rejet de la station d'épuration (phtalates, agents ignifuges, insecticides...). Cela nécessite d'approfondir les investigations. Une réunion est prévue avec les services de l'État pour convenir de la suite à donner.



Où en sommes-nous au sujet des canaux ?

Pendant l'année 2022, le collectif écocitoyen a visité tous les quartiers pour **affiner le tracé des très nombreux canaux** qui sillonnent notre ville de manière aérienne ou souterraine.

La rencontre avec les habitants et les observations visuelles et sonores ont parfois permis des découvertes, soulevant pour certaines des interrogations sur les écoulements. Fort heureusement, l'eau circulant toujours vers le point le plus bas, la cartographie déjà connue des services techniques a ainsi pu être complétée par de nombreuses ramifications.

En analysant le temps de réaction de remplissage des bassins, fontaines et autres vases communicants, **l'ancien réseau d'adduction en eau du gave** a également été cartographié dans la mesure du possible, ce réseau de canalisations étant plus complexe et totalement souterrain.



La cartographie a été présentée au bureau du Maire et Adjoints en septembre. Un groupe de travail doit désormais être constitué pour poser les bases d'une gestion collective et partagée de ces canaux patrimoniaux. À terme, la carte sera mise à disposition des Argelésiens sur le site internet de la commune.

Il est d'ores et déjà rappelé que **les riverains doivent entretenir les canaux qui longent ou traversent leurs propriétés, dans le respect de l'environnement et des usages collectifs.**

Et les prises d'eau sur le gave d'Azun ?

En 2022, la commune a poursuivi, avec les services de l'État, le long travail de définition des aménagements devant être réalisés sur les seuils de l'Arrieulat et d'Ayzac, avec un souci de fonctionnalité et de budget maîtrisé.

Si les blocs d'enrochement actuellement présents au niveau du **seuil d'Ayzac** peuvent répondre à l'alimentation en eau du canal en l'état, il a été convenu que la commune pourrait réaliser des travaux d'entretien et de remise à l'état identique en cas de détériorations engendrées par une crue. Il n'est donc pas nécessaire de réaliser des travaux lourds afin d'assurer la continuité écologique.



À l'inverse pour le **seuil de l'Arrieulat**, il convient de créer des pré-bassins dont l'objectif est de permettre aux poissons de les franchir dans le sens de l'aval vers l'amont.

Préalable indispensable aux travaux, les dossiers d'autorisation sont en cours de rédaction en vue d'être déposés auprès des services instructeurs.

Facturation de l'eau

Cette année 2022 a été marquée par un retard conséquent dans l'émission des factures d'eau, dû à une anomalie dans la conception de notre logiciel, malgré toutes nos relances auprès du prestataire de service.

Actuellement, la collectivité facture sur deux périodes avec un relevé fait entre janvier et mars de l'année suivante. La consommation relevée est donc celle de l'année passée.

Ce désagrément informatique nous a amenés à réfléchir différemment sur le mode de facturation.

L'année 2023 va donc voir **sa consommation facturée au réel**, avec une période d'acompte (premier semestre) estimée par un pourcentage de la consommation de l'année précédente, puis une

période de régularisation (deuxième semestre) avec un relevé effectué par nos agents dans le courant de l'été. **L'année de consommation 2022 va se rajouter à cette nouvelle année.**

Nous pourrions donc également effectuer les ouvertures et clôtures de compteurs dès la réception de votre demande, pour une meilleure réactivité par rapport aux situations réelles.

Ce nouveau cycle sera donc un test pour, espérons-le, une nette amélioration dans notre gestion de l'eau.

Nous vous remercions néanmoins par avance de votre compréhension quant aux montants des factures exceptionnellement élevés en 2023 (car cumulés avec la consommation de 2022).



Visite du jury « Ville Fleurie »

La commune d'Argelès-Gazost possède depuis de nombreuses années le label **Ville Fleurie - 3 fleurs** qui récompense son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie.



Année après année, ce label encourage la commune à améliorer son image, son accueil et le développement de son économie locale, tout en favorisant le lien social. Il reconnaît notamment la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement et de la biodiversité, ainsi que la préservation des ressources naturelles. Il témoigne d'une **stratégie municipale volontariste** mise en œuvre avec l'ensemble des agents communaux, les partenaires et les habitants, en s'appuyant sur le bon sens et en favorisant la cohérence des actions.

Le jury des Villes et Villages Fleuris a été accueilli le 2 août 2022. Après une rapide présentation en salle du conseil, la visite de la ville a commencé à pied (jour de marché estival !) pour se poursuivre à vélo électrique. Ce mode de déplacement doux a été privilégié pour faire découvrir les différents quartiers de la ville dans lesquels des aménagements ont été réalisés depuis la dernière visite du jury : plantations pérennes (parfois comestibles !) peu consommatrices d'eau, mise en valeur des rues, barrières décorées par les écoliers, potagers implantés dans les espaces publics... sans oublier la visite de l'Arrieulat, l'occasion d'évoquer la journée citoyenne annuelle de remise en eau du bassin. Cette matinée, riche en échanges et en conseils, a également permis au jury de rencontrer le collectif écocitoyen pour que ce dernier présente les nombreuses actions menées en faveur de la ville (ateliers et jardins partagés, grainothèque, recensement des canaux, information sur le SCoT ou encore la mobilité douce...).

En fin d'année, nous avons reçu confirmation que **la ville d'Argelès-Gazost conserve son classement « Villes et Villages Fleuris – 3 fleurs »**. Un grand merci aux agents des services techniques qui contribuent au quotidien à l'embellissement de notre ville !

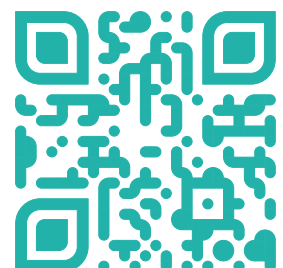


Application citoyenne City All

Depuis janvier dernier, Argelès-Gazost s'est dotée d'une application mobile pour informer ses habitants : **City All**.

Gratuite à télécharger et ne nécessitant pas de s'y inscrire, elle permet d'avoir en temps réel les dernières actualités de la ville (si vous avez accepté les notifications de l'application), d'obtenir des informations pratiques, ainsi que de pouvoir faire des signalements directement à la municipalité.

10 % des Argelésiens l'ont déjà adoptée, **elle n'attend plus que vous !** Pour l'installer, recherchez « City All » dans votre magasin d'applications mobiles et suivez la procédure d'installation, ou bien utilisez le QR code suivant.





Un legs généreux

Décédée l'hiver dernier, Mme Danièle Lacrampe avait rédigé un testament léguant à la commune la totalité de sa maison et de son parc. Soucieuse de la protection de l'environnement, aussi bien pour la flore que pour la faune, Mme Lacrampe précisait que la totalité du bien devait impérativement être **consacrée à l'éducation à l'environnement**, dans le respect de certaines spécificités des lieux.

Le conseil municipal a longuement étudié le document, et pris conseil d'un avocat concernant la possibilité d'accepter ce legs, ce qui a finalement été décidé. Située près du centre-ville, avec une entrée rue du Général Leclerc pour la maison, rue de l'Yser pour le parc, la propriété offre de belles possibilités de mise en œuvre de projets correspondant à nos engagements en matière d'écologie, dans l'esprit des souhaits exprimés par Mme Lacrampe.

Des pistes conformes aux volontés de la défunte sont actuellement à l'étude, et la population sera informée de leur évolution.

Notre gratitude et nos pensées émues vont aujourd'hui à la mémoire de Mme Lacrampe pour ce don généreux.



Visite du Président de la République

C'est avec un grand honneur que Mme le Maire et toute l'équipe ont reçu M. le Président de la République, Emmanuel Macron, le 21 juillet 2022. Le Président est venu répondre à l'inquiétude des éleveurs face au loup et déclarer la création d'une brigade loup pour le Massif central et les Hautes-Pyrénées dès l'été prochain.

Avant de rejoindre le Tour de France à l'arrivée de l'étape au Hautacam, le Président a fait une pause argelésienne. Durant cette rencontre, il a annoncé qu'il avait des « ambitions pour ses Pyrénées chéries ».



Ce temps d'échange et de convivialité sur la terrasse Jacques Chancel restera marqué dans les esprits, ainsi que la balade en mots créée et lue pour l'occasion par Françoise Pauly.



2023 : l'année de la mobilité

Lors de la campagne électorale, notre équipe s'était engagée à **développer les mobilités douces** - chemins piétons, pistes cyclables - au sein de notre ville. Cela s'inscrit tout d'abord dans une logique de santé publique, en participant à l'augmentation de l'activité physique et à l'amélioration de la qualité de l'air, ce qui permet la prévention des problèmes de santé (asthme, surpoids, manque de concentration...). C'est également la préservation de l'environnement qui est visée en diminuant les gaz à effet de serre émis par les transports motorisés qui impactent le réchauffement climatique. Cette démarche participe aussi à **l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité** en diminuant le nombre de véhicules et ainsi le risque d'accidents, en rééquilibrant le partage des espaces publics, en diminuant le bruit et la quantité de trafic. Enfin, cela permet une réduction des coûts du transport, une augmentation de la convivialité et des liens sociaux.

Ainsi, pour participer aux changements de comportements et développer les mobilités douces, deux types de dispositifs complémentaires ont été mis en place : un schéma directeur des mobilités actives et le programme Moby pour le développement de l'écomobilité scolaire.

Le schéma directeur des mobilités actives consiste à établir un plan des itinéraires cyclables et des cheminements piétons sur l'ensemble de la commune afin de lier les différentes centralités (centre-ville, écoles, commerces, voie verte...). Ce travail a été confié au cabinet ITER qui, depuis fin août, a réalisé le diagnostic à travers des opérations de comptage, d'observation, un atelier de concertation et une enquête. Suivra une phase d'élaboration de propositions pendant laquelle les Argelésiens seront également consultés, afin de présenter un atlas des itinéraires précisant les types d'aménagements, le coût et le phasage dans le temps en mars 2023. Ainsi nous serons prêts pour aller chercher les financements du « **plan vélo 2023** » annoncé par le gouvernement et mettre en œuvre les premiers itinéraires. Ce travail a été financé à 50 % par l'État et le programme AVELO2, à 30 % par la Région et à 20 % par la commune.



Objectifs nationaux

Déplacement à vélo en 2024	9 %
Activité recommandée	60 min/jour

Actuellement

Déplacement à vélo en 2022	2,7 %
----------------------------	-------



Moby, un programme d'écomobilité scolaire pour se rendre à l'école autrement... Il s'agit de proposer des solutions et alternatives pour éviter l'usage systématique de la voiture individuelle et des transports motorisés lors des trajets vers l'établissement scolaire (en effet, 30 % des élèves, tous âges confondus, utilisent principalement la voiture entre leur domicile et l'établissement scolaire). Ainsi, durant deux ans, au sein de l'école primaire Jean Bourdette et de la cité scolaire René Billères (collège et lycée), seront mises en œuvre des actions favorables au développement de la marche, du vélo et des transports en commun entre le domicile et l'établissement scolaire, avec des actions de sensibilisation ainsi que des actions spécifiques élaborées et suivies par le comité Moby... Ce programme est financé à 50 % par l'État et à 50 % par les collectivités (Département, Région, commune).

Pour accompagner ces changements, nous nous inscrivons dans l'initiative « **Mai à vélo, un mois pour adopter le vélo... pour la vie** ». Ainsi, en 2022, nous avons profité de la « fête du Tour » pour organiser, en partenariat avec l'association des commerçants, l'ATVG, le syndicat du Hautacam et l'Union Cycliste du Lavedan, une montée à vélo à Hautacam avec repas pour inaugurer la ligne d'arrivée du Tour de France. Mais il y avait aussi un spectacle de vélo trial, un broc à vélo et une rando gourmande à vélo dans notre belle vallée, grâce à la participation de nombreux producteurs de gourmandises locales. C'est une initiative que nous poursuivons pour qu'en mai 2023, on fête le vélo sous toutes ses formes à Argelès-Gazost. L'ensemble de cette démarche a été reconnu par l'obtention du label « Ville à vélo – 2 vélos » récompensant les collectivités ayant une politique structurée de promotion du vélo.



La maison de santé

Ça y est, nous y sommes. Après deux ans et demi d'efforts tant au niveau administratif que technique, **la maison de santé va être livrée début 2023** aux 25 socioprofessionnels qui se sont regroupés en SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires).

Les travaux, commencés fin 2020 par la démolition, se sont poursuivis durant toute cette année 2022. L'année 2021 avait été consacrée à la consultation de l'ensemble des entreprises.

Cela a pris du temps du fait de délais incompressibles, mais aussi de la crise de la covid-19. Néanmoins cette période a permis de prendre en compte les dernières demandes de la SISA, afin d'avoir un dossier de consultation d'entreprises le plus précis possible.

Quelques aléas sont venus perturber l'avancement du chantier et notamment des travaux non prévus comme la réfection complète du plancher hourdi de l'ancien préau. Ce remplacement a été rendu nécessaire du fait de poutrelles porteuses oxydées par l'humidité du canal des Moulins qui passe dessous. **Le montant des travaux définitifs reste néanmoins maîtrisé**, sachant qu'il est normal d'avoir des modifications et des adaptations sur un chantier d'une telle ampleur.



L'inauguration est prévue pour ce printemps. Nous remercions les services municipaux pour tout le suivi technique et administratif qu'ils ont effectué au quotidien.

La maison de santé en quelques chiffres :

- ~ 2 323 166 € HT Ingénierie + travaux
- ~ 60 000 € HT Avenants aux travaux
- ~ 1 252 047 € de subventions de l'État, Région, Département, Europe et communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves, la différence étant financée par un emprunt de la commune d'Argelès-Gazost qui sera compensé par les loyers de la SISA.

Équipement des services techniques

Le camion multibenne existant commençait à montrer des signes de faiblesse et n'était pas forcément adapté à l'usage de nos services techniques. Il a donc été décidé de le remplacer par un camion plus récent, plus fiable et plus fonctionnel. Nous en avons profité aussi pour investir dans une citerne de 4 000 litres entièrement équipée et autonome (flexible, pompe...) qui s'installe sur le camion. Cette citerne permet d'arroser les nombreux arbres nouvellement plantés lors de l'opération plantades du parc et des allées, sans que l'on ait besoin de faire appel au camion des pompiers que l'on sollicitait régulièrement pour cela.

Coût de l'investissement :

- ~ Achat camion benne : 49 150 € HT
- ~ Revente de l'ancien camion : 6 333 € TTC
- ~ Achat de la citerne : 7 420 € HT





Villa Suzanne, un nouveau tiers-lieu à Argelès-Gazost ?

Suite à la fin des travaux de la nouvelle école Jean Bourdette qui regroupe désormais toutes les écoles d'Argelès-Gazost, la villa Suzanne, située près du centre-ville, rue du Capitaine Digoy, a accueilli en juin dernier ses derniers élèves.

Faire de ce lieu emblématique de la ville un lieu de rencontre, un espace de culture, et où il sera aussi possible de travailler, nous semble important. Une étude menée en 2018 par la CCPVG sur la question de l'implantation de tiers-lieux sur le territoire l'avait déjà identifié comme l'endroit idéal à Argelès-Gazost.

L'aménagement de la villa Suzanne

Parmi les pistes étudiées, il est envisagé de réaliser :

- Un **espace culturel** au rez-de-chaussée
- Un **accueil des associations** au premier étage
- Au deuxième étage et dans les combles, des **espaces de travail partagé** (coworking) pouvant accueillir les télétravailleurs, les sociétés et les indépendants qui le désirent, dans des bureaux clos ou ouverts
- Le sous-sol pourrait abriter une **cafétéria et des salles de détente**

Notre souhait depuis le départ est de co-construire ce lieu avec ses futurs usagers. La réussite d'un tel projet nécessite de partir du besoin réel de ses utilisateurs et d'y répondre le mieux possible. Cela permet aussi de constituer dès le départ une communauté indispensable à l'animation future du lieu. Les pistes étudiées ne sont donc pas figées et peuvent être amenées à évoluer.

L'espace culturel

Le hall deviendrait un lieu d'exposition et accueillerait des vernissages, des rencontres culturelles, des réunions ou encore des réceptions. Nous voudrions en faire un lieu culturel majeur que beaucoup d'associations argelésiennes et valléennes, ainsi que des privés, pourraient utiliser et faire vivre.

L'accueil des associations

Le premier étage accueille actuellement les associations *Au fil de l'aquarelle*, *Belote argelésienne* et *marche ludique*, *Octobre rose*, et *la Sapaudia*. Il serait aménagé en plusieurs salles qui seraient mises à disposition des associations de manière à ce que les adhérents puissent s'y retrouver. Le principe de salles partagées entre les associations pourra favoriser les rencontres et renforcer ainsi le lien social, plus que jamais essentiel à notre société.



L'espace de coworking (travail partagé)

Le deuxième étage et les combles sont à rénover entièrement.

L'étude de la CCPVG montre qu'une telle structure est aujourd'hui indispensable pour notre ville d'Argelès-Gazost ainsi que pour l'ensemble du territoire. La crise de la covid-19 est venue renforcer ce besoin. De plus, ce projet s'inscrit dans la redynamisation de notre centre bourg et devrait apporter du développement économique avec la venue d'entreprises, de travailleurs indépendants, de salariés en télétravail dans notre vallée.

L'espace de coworking s'adresserait :

- aux entrepreneurs et indépendants désireux de dissocier vie privée et vie professionnelle et de sortir de l'isolement en disposant d'équipements professionnels à faible coût,
- aux travailleurs salariés à la recherche d'espaces de travail de proximité afin d'éviter les déplacements pendulaires (télétravail),
- aux travailleurs « nomades » et aux touristes recherchant des espaces de travail adaptés à leurs mobilités,
- à toute personne ou entreprise ayant besoin ponctuellement ou régulièrement d'un lieu où pouvoir effectuer un travail de bureau.

Ce sera un lieu propice aux échanges et au développement d'une synergie de communauté de travailleurs et pensé pour répondre à leurs attentes et besoins.

Le deuxième étage pourrait aussi abriter une pépinière d'entreprises.

Les études de rénovation de la villa Suzanne se poursuivent.

Le programme et l'estimation de l'opération ont été réalisés en collaboration avec l'ADAC (Agence Départementale d'Aides aux Collectivités) à laquelle nous sommes adhérents et qui en a la compétence. Nous avons lancé en 2022 le recrutement de la maîtrise d'œuvre (architecte). L'Atelier d'architecture Peretto & Peretto à Lourdes a rendu la meilleure offre et a été retenu.

Ce début d'année 2023 est consacré aux dessins des différents niveaux et notamment de l'espace tiers-lieu qui va être co construit avec des instances, des professionnels et des personnes ayant déjà une expérience en la matière, afin d'obtenir un projet cohérent et attractif pour les futurs utilisateurs.

En parallèle, un plan de financement va être étudié avec nos différents partenaires que sont l'État, le Département, la Région, l'Europe, la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves, etc.

Du bon résultat de tout cet ensemble dépendra le lancement de l'opération.

- Coût de la maîtrise d'œuvre (ingénierie et suivi) : **105 600 € TTC**
- Subventions de l'État (DETR) : **75 000 €**

Financement

Les loyers d'occupation demandés aux socio-professionnels devront permettre le juste équilibre de l'investissement supporté par la municipalité.

L'État a débloqué des fonds pour ce type de projet via l'AMI Fabrique de territoire et l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Nous espérons les compléter avec des aides de la Région, du Département et peut-être l'Europe. Nous espérons ainsi bénéficier d'un accompagnement pouvant aller à 70 % du financement de ce projet.



MAIS QU'EST-CE QU'UN « TIERS-LIEU » ?

Le concept de tiers-lieu a été proposé dans les années 80 par le sociologue Ray Oldenburg dans son livre « The Great Good Place ». Oldenburg s'intéresse à des lieux hybrides, qui ne relèvent ni du domicile ni du travail et qui se situent entre l'espace public et l'espace privé. La notion de tiers-

lieu regroupe une multitude d'initiatives : espaces de coworking, Fablab, cafés ou commerces associatifs, ateliers partagés, etc. Le but principal de ces lieux est de rendre des services tout en favorisant le lien social. Ce sont des lieux de vie et de rencontre innovants et très enrichissants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Suite à de nombreuses demandes de télé-travailleurs ayant besoin d'un lieu sur Argelès-Gazost, **un espace de travail partagé provisoire a été mis en place au dernier étage de la maison CIER**, à côté de la médiathèque.

Pour tout renseignement sur son utilisation, contacter la mairie au 05 62 97 22 66.

RÉSEAU DES TIERS-LIEUX 65

Les rencontres, le réseau, sont dans l'ADN même des tiers-lieux.

Aussi, il n'est pas très étonnant qu'ils cherchent à se retrouver et à explorer au-delà de leur périmètre initial. C'est à l'initiative du tiers-lieu de Lourdes, Amassa, qu'a eu lieu la première rencontre des tiers-lieux des Hautes-Pyrénées, en 2021. Depuis, ils se retrouvent régulièrement pour échanger, suivre les évolutions des uns et des autres, se rendre visite et présenter leurs concepts, chaque lieu étant souvent très différent de son voisin. Un site proposant une cartographie de ces lieux est né de ces rencontres, et ce n'est qu'un début !



Le projet de skatepark avance

Plusieurs réunions publiques autour du projet de skatepark ont eu lieu cette année, d'abord de travail, puis de restitution (le 7 septembre dernier). Elle aura permis au maître d'œuvre de présenter **les modules retenus** en concertation avec les futurs usagers et d'en discuter les derniers détails. Des riverains du quartier concerné par le projet étaient aussi présents et ont largement pu exprimer leurs inquiétudes. Ils ont été entendus et **des aménagements supplémentaires sont à l'étude pour atténuer les nuisances sonores** qui pourtant, au vu de la distance, devraient être peu perceptibles. Des échanges ont aussi eu lieu entre les résidents et les futurs utilisateurs concernant les questions de respect du lieu et des habitants du quartier, et nous espérons qu'ils auront été rassurés par cette sympathique communauté de jeunes et de moins jeunes !



Une saison juste convenable à l'établissement thermal

La saison thermale 2022 s'est achevée le 6 novembre. Nous pouvons nous réjouir d'avoir accueilli 1 080 curistes, même si nous ne sommes pas revenus à notre chiffre de référence de l'année 2019 qui était de 1 340. Cela représente encore une baisse de 20 % de la fréquentation. Mais **notre établissement se défend assez bien dans un contexte national de forte baisse générale des cures**. Ainsi le budget prévisionnel de l'établissement thermal avait été construit autour d'un accueil potentiel de 1 000 curistes, prévision dépassée. Nous avons connu peu d'alertes bactériologiques, ce qui a permis un fonctionnement continu de l'établissement. Merci à l'équipe technique qui maîtrise parfaitement la gestion de la qualité de l'eau. Nous constatons une **augmentation de la fréquentation en ce qui concerne le thermoludisme, la salle de sport en autogestion et l'Institut**, ce dernier attirant de plus en plus de clients.

Cette année encore, notre établissement a été mis en valeur par les organisateurs de Tarbes en Tango qui, le dimanche 14 août, ont organisé une Milonga (bal où l'on danse une certaine forme de tango) dans le hall des thermes. Les danseurs ont pu profiter du Jardin des Bains grâce au partenariat établi avec la Direction de l'établissement.



© service communication de Tarbes

Hautes-Pyrénées : destination thermale incontournable

L'activité thermale représentant 70 % des rentrées financières, tout l'enjeu de notre établissement est donc de retrouver une fréquentation régulière et à un niveau situé entre 1 100 et 1 400 curistes.

Pour ce faire, nous devons continuer à travailler, en collaboration étroite avec l'association des Directrices et Directeurs d'établissements, **Therm'O 65**, à des pistes de développement. Développement à la fois du thermalisme pyrénéen mais aussi développement de notre établissement. Un travail très avancé a déjà eu lieu sur **la création d'une marque commune** qui identifiera notre département comme une destination essentielle du soin thermal.



Des groupements d'achats sont en œuvre afin de bénéficier de tarifs moindres comme sur les peignoirs, les serviettes, les sacs.

L'évidence qu'à plusieurs nous sommes plus forts doit nous conduire à diversifier les offres de chaque établissement. Il faut désormais que **nous ne nous vivions plus en simples concurrents mais comme apportant chacun une offre de soins complémentaire** aux autres établissements.

La crise énergétique, quel impact ?

Après la covid-19, nous espérons retrouver une dynamique de développement positive. C'était sans compter sur l'augmentation du coût de l'énergie. Comme de nombreuses entreprises, notre établissement utilise beaucoup d'électricité, de gaz, d'eau pour faire fonctionner l'imposante machinerie des thermes mais surtout du Jardin des Bains. Malgré tous les efforts engagés, bien avant la crise par l'ensemble du personnel pour utiliser l'énergie de façon raisonnée, nous n'échappons pas au doublement notamment de la facture d'électricité pour un volume utilisé moindre. Cela nous a imposé de retarder l'ouverture du Jardin des Bains au 16 décembre (début des vacances de Noël) soit 15 jours plus tard que d'habitude, afin de pouvoir assumer les dépenses.

Remerciements

Nous souhaitons remercier Marine Puyo qui a œuvré avec cœur pour les thermes durant de nombreuses années, désormais partie travailler à Cauterets. Nous n'oublions pas non plus de remercier l'ensemble du personnel de l'établissement, très investi dans son travail, et qui par la qualité et l'humanité déployées dans l'accueil des patients et des clients, contribue largement à la renommée de notre établissement.

Rénovation énergétique du petit théâtre de la gare

Le petit théâtre de la gare, désormais appelé « Espace Alain Spiesser », est une salle très sollicitée tant pour les représentations que pour les répétitions et les cours de théâtre qui y sont donnés.

Cette salle était très énergivore et son système de chauffage (radiants électriques) n'était pas adapté. Une pompe à chaleur air/air réversible a été installée,

donnant ainsi à cet espace un confort en chauffage et en climatisation.

La rénovation énergétique en quelques chiffres c'est :

Coût de l'opération : **9 895 € HT**

Subventions de l'État DETR : **3 460 €**



Commerces et thermes mis en valeur

On ne peut pas le louper ! Il trône sur les tribunes du stade depuis le mois d'août. Il met en avant nos thermes et nos commerces rappelant que ces deux entités font partie des forces de notre ville. Il invite à la découverte...

Les thermes et le Jardin des Bains vous soignent, vous dorlotent, vous chouchotent, vous détendent, vous déstressent... que du bonheur ! Le bien-être dans un cadre magique. À découvrir ou redécouvrir, les mini cures, les soins esthétiques, les massages, les activités sportives... Prendre du temps pour soi...

Les commerces, les cafés, les restaurants, les hôtels, etc., sont l'âme de notre ville. Ce panneau en indique une centaine et ils y sont bien ! Que vous ayez besoin de vous habiller, de vous chausser, de faire un cadeau,

d'offrir un bijou ou un sac, de décorer votre maison, d'acheter le dernier roman primé ou l'agenda 2023, de changer votre lave-linge, de partir en voyage, d'offrir des fleurs, de tenter votre chance au loto, de faire des photos d'identité, de changer de lunettes ou de coiffure, de vous faire une french manucure ou pourquoi pas un tatouage... mais aussi d'aller à la boulangerie, à la boucherie, chez le traiteur ou le primeur, le fromager ou le caviste... et tout ça en ayant pris un café, dégusté une glace ou un bon repas en terrasse... **tout, vous trouverez quasiment tout à Argelès-Gazost !**

Voilà ! Il est là pour ça ce panneau ! Pour dire qu'Argelès-Gazost vit grâce à tous ces commerces qui font battre le cœur de notre ville.



Travaux en régie

Durant cette année 2022, plusieurs petits chantiers ont été réalisés par nos services techniques.

L'abri ouvert de l'ancien collège d'Ourout, situé dans la rue des Moulins, a été transformé en garage fermé pour être mis à disposition des associations et, notamment La Sapaudia à vocation caritative.

À la demande de la Fédération Française de Football, l'étanchéité de la toiture et les peintures intérieure et extérieure de la **billetterie du stade de foot** ont été refaites, permettant une mise en conformité de ce local.

L'intérieur de l'ancienne gare qui était utilisé par les Farfadets a été réaménagé (démolition, cloisons, carrelage, électricité, chauffage, peinture). Ces travaux ont été nécessaires pour accueillir l'EVS (Espace de Vie Sociale) et l'Espace Jeunes (ados), qui aujourd'hui occupent des locaux adaptés à leurs activités.

Tout au long de l'année, ce sont des petits travaux de réparation et d'entretien qui sont réalisés par nos services techniques (maçonnerie, électricité, plomberie, plâtrerie, carrelage, peinture, serrurerie, menuiserie, etc.). Ces travaux permettent le maintien en état de tous les bâtiments qui sont propriété de la commune.



Travaux de voirie

Réfection des trottoirs du chemin de l'Herbe

La première tranche de rénovation des trottoirs du chemin de l'Herbe (partie basse de la rue) a été réalisée en 2022. La partie haute sera effectuée dans un deuxième temps. Des réservations pour la pose d'arbres ont été laissées et des bancs vont être installés.

Coût de l'opération : 18 734 € HT.



Réfection des trottoirs de la place Despourins

La place Despourins, aussi appelée le rond-point du Casino, est un endroit très fréquenté par les piétons (entrée principale du parc thermal et accès direct au Casino).

Les trottoirs existants étaient en stabilisés et difficiles d'entretien. Un enrobé de couleur a été posé en continuité de ceux déjà existants, permettant d'avoir une homogénéité et une meilleure propreté.

Coût de l'opération : 12 827 € HT.



Voirie du chemin du Comte Sud

Les travaux de regroupement des écoles sont aujourd'hui terminés. Des aménagements de voirie ont été réalisés devant le groupe scolaire. Le chemin du Comte Sud a été équipé de trottoirs, de places de stationnement et d'une voie vélo, permettant la sécurisation de cette rue très fréquentée en heure de pointe. La zone école lycée a été limitée en vitesse à 30 km/h. Des panneaux incitant à la plus grande prudence ont été apposés sur ces voies que partagent aujourd'hui automobiles, vélos et piétons.

Coût de l'opération : 29 884 € HT.

Aide de l'État (DETR) de 8 000 € HT.



Embellissement de la ville

Le rond-point Saint Christophe (rond-point de Saint-Savin) a été repensé et réaménagé en 2022 : une bordure composée de poteaux bois et de pierres du pays (schistes) a été posée entre les espaces verts et les trottoirs sécurisant ainsi la circulation piétonne. Plusieurs variétés de fleurs basses annuelles et vivaces ont été plantées, ajoutant une touche de couleurs et embellissant ainsi cette entrée de ville.

Coût des travaux : 3 753 € HT (fournitures).

Ces travaux ont été réalisés en régie par les services techniques de la ville.



Dans le même esprit de rénovation, d'amélioration et d'embellissement, un programme de remplacement des jardinières « béton » de l'hyper centre a été lancé : en 2022, trois jardinières métalliques « cubes » et six barrières jardinières en fonte identiques à celles de la rue du Bourg Neuf ont été installées rue Maréchal Foch entre le haut des escaliers du parc et la poste. Cette opération sera renouvelée en 2023 de façon à retrouver progressivement une harmonie sur l'ensemble du mobilier urbain du centre-ville. Le montant de ces jardinières, fabriquées sur mesure, s'élève vite.

Montant de l'investissement 2022 : 8 874 € HT.



Projet de travaux au cimetière

Des travaux d'accessibilité vont être effectués au cimetière. Il s'agira de réaliser, sur les allées principales, une bande d'enrobé de 2,20 mètres de large. Cette opération va se dérouler en deux phases.

La première tranche prévue concerne l'entrée et la partie basse du cimetière, soit environ 250 mètres de linéaire. Les allées dites secondaires seront laissées

enherbées comme cela est déjà le cas. Le processus se fait petit à petit au fil des années.

Coût de la première tranche de travaux : 35 141 € HT.

Subvention de l'État (DETR) : 20 000 €.

Une nouvelle démarche de reprise de concessions va également débuter. La procédure administrative durera cinq ans.



Principales délibérations du conseil municipal - Année 2022

2022 10 – Avis sur le scot arrêté par la CCPVG le 20/09/2021

2022 15 – DETR 2022 pour la mise en accessibilité des allées du cimetière

2022 16 – DETR 2022 pour la création skatepark

2022 17 – DETR pour l'étude en vue de créer un tiers-lieu à la villa Suzanne

2022 18 – Convention EDF pour l'accompagnement financier et administratif suite au transfert des prises d'eau du gave d'Azun

2022 37 – Vote du budget principal 38 – Vote du budget de l'eau 39 – Vote du budget de l'assainissement
40 – Vote du budget des thermes

2022 41 – Subvention de fonctionnement du budget principal au budget des thermes

2022 44 – Subventions de fonctionnement aux associations culture et loisirs

2022 45 – Subventions de fonctionnement aux associations devoir de mémoire

2022 46 – Subventions de fonctionnement aux associations sociales

2022 47 – Subventions exceptionnelles pour Champs d'expression et Le murmure du monde

2022 53 – Reprises de concessions funéraires en état d'abandon - procès verbal de délibération du conseil municipal

2022 55 – Subventions de fonctionnement aux associations sportives

2022 60 – Convention avec Cauterets pour le remboursement des frais communs (Petites Villes de Demain)

2022 61 – Actualisation du plan de financement du projet de skatepark

2022 62 – Convention d'application de la charte du Parc national des Pyrénées

2022 63 – Convention d'objectifs avec la fédération des foyers ruraux pour l'espace jeunes et l'espace de vie sociale

2022 67 – Dénomination du Petit Théâtre de la Gare en Espace Alain Spiesser

2022 69 – Legs de Mme Lacrampe

2022 80 – Demande de subvention pour l'étude de faisabilité relative à la création d'un institut du lymphoedème

2022 82 – La Pyrénéenne : aides financières aux associations

2022 88 – Constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation du plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (SIAEP)

2022 91 – Mise en place de la gratuité d'adhésion aux services de la bibliothèque

2022 98 – Petites Villes de Demain : signature de la convention-cadre entre Argelès-Gazost, Cauterets et la CCPVG



Le Centre Communal d'Action Sociale

Toujours soucieux d'être à vos côtés dans les moments difficiles, les membres du CCAS de votre commune vous accueillent les lundis matin de 10h à 11h30 à la mairie.

Concernant le « service d'accompagnement » que nous envisageons de mettre en place, nous vous invitons à contacter le numéro ci-contre puisqu'un service adéquat existe déjà.

Nous servons également de « relais » pour les demandes de logements auprès de l'OPH.

Nous tâchons de suivre les dossiers déposés en mairie, de leur apporter une attention particulière sans toutefois avoir de pouvoir décisionnaire.

Nous sommes une équipe à votre service, à votre écoute et nous faisons de notre mieux pour traiter chaque cas avec sollicitude et discrétion.



SORTIR PLUS

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seule.

« Sortir Plus » vous propose de renouer avec les sorties à pied ou en voiture, en étant accompagné.e d'une personne de confiance.

Comment faire ? Appeler un conseiller au

09 71 09 09 71

(service gratuit + prix appel)



L'Espace Jeunes d'Argelès-Gazost est lancé !



Le 9 novembre 2022, parents, partenaires et élus de la commune ont pu apprécier la présentation des jeunes d'Argelès-Gazost à l'occasion de l'inauguration de leur nouveau lieu situé à l'ancienne gare.

D'abord occupé par l'accueil de loisirs, l'Espace Jeunes se développe, depuis la reprise des locaux début septembre 2022, avec de **nombreux projets**. La rénovation étant le grand enjeu de cette rentrée, d'autres projets tels que la création d'une fiction sonore, l'équipement des locaux, la collecte de jouets pour les associations d'aide aux enfants et autres collaborations inter-structures jeunes sont réalisés. Cet espace se positionne également comme un **acteur du territoire**, travaillant en collaboration avec de nombreux partenaires locaux.



Animations, soirées pour les jeunes, séjours, colonies, jeux, projets et lieu de détente spécifiquement dédié pour les 11 à 17 ans, **l'Espace Jeunes est avant tout un lieu d'accomplissement** ouvert à tous les jeunes de la vallée.

Lieu : Ancienne gare d'Argelès-Gazost
au 19 avenue de la Marne

Mail : ej.argeles-gazost@foyersruraux.org
Tel : 07 49 57 03 77

Facebook : Espace Jeunes Argelès-Gazost
Instagram : [ej_argeles_gazost](https://www.instagram.com/ej_argeles_gazost)

Dossier d'inscription et cotisation de 30 € pour l'année.

L'Espace de Vie Sociale

L'Espace de Vie Sociale (ESV) est porté par l'association des Foyers ruraux 31-65, en partenariat avec la mairie d'Argelès-Gazost, la CAF et Graines de Parents 65.

Il a pour objectif :

- d'être à l'écoute des habitants, de les aider à développer leurs projets et de soutenir la fonction parentale,
- d'accompagner les initiatives des habitants,
- de proposer une offre de service utile à la population,
- de renforcer les liens et les solidarités entre les générations,
- de permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie, et de renforcer les liens et la solidarité entre habitants.

Il s'appuie sur trois axes, dans ce lieu en construction avec vous et pour vous :

- l'accompagnement des jeunes adultes de 16/25 ans dans leurs différentes initiatives et projets professionnels,
- le soutien à la parentalité et à la famille,
- le développement du réseau et du partenariat sur le territoire.

L'ESV a lancé un programme régulier :

- les lundis : marché nordique ou dynamique adulte tout public de 9h à 11h,
- les mardis : atelier créatif habitants animé par des bénévoles de 14h à 17h,
- les mercredis : atelier créatif enfants-parents animé par des bénévoles tous âges de 17h à 18h30,
- les jeudis : yoga de 12h15 à 13h30 et danse Bollywood de 20h à 21h30,
- les vendredis : éveil corporel parents-enfants de 9h15 à 10h15 (sous réservation), espace jeux libre (échec, scrabble...) de 14h à 17h.



Covoiturage culturel : une sortie, un concert, une expo, un spectacle vous dit ? Envoyez-nous vos idées et faites du covoiturage !

Et bien d'autres choses selon vos envies et vos propositions !

Venez nous rencontrer autour d'un thé, café ou jus de pomme : Les lundis et les jeudis de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h ou sur RDV.

La gare des possibles est là, ensemble prenons nos valises à idées et partons à l'aventure !

Si vous souhaitez aussi participer au développement des outils de communication pour l'EVS ou pour différentes missions (personne référente pour l'organisation d'évènement, accueil). Contactez-nous !

evs.argeles-gazost@foyersruraux.fr
07 83 47 34 22

Moyens de communication : WhatsApp, signal, email, Facebook (EVS Argelès-Gazost) et le bouche à oreille.

Une année spéciale à l'école Notre Dame

C'est sur les prémices des montagnes, à Ayros-Arbouix, au gîte ND de l'Estauou que l'école Notre Dame d'Argelès-Gazost a posé ses bagages. À la suite de l'incendie du presbytère et d'une partie de l'école, les enfants ont dans un premier temps élu domicile au collège René Billères avant de s'installer au gîte d'Ayros-Arbouix.

À la rentrée 2022, l'école prend ses repères dans ses locaux provisoires. Ce sont 119 élèves sur 5 classes qui peuvent donc s'ébattre et étudier dans des conditions optimales, au vu des circonstances.

L'école tient à remercier tous les commerçants et toutes les personnes qui ont contribué par des dons, ou du temps disponible, à la réinstallation de l'école.

Un grand merci aux parents d'élèves pour leur fidélité et leur dévouement aux moments critiques.

Les valeurs éducatives de l'école restent inchangées : accueil de tous, des fragilités et des forces de chacun. L'équipe éducative, engagée, reste dynamique et



vivante. Tous les acteurs de l'école contribuent au bien-être des enfants qui leur sont, ou leur seront confiés.

Pascale Lacaussade
Directrice de l'école Notre Dame d'Argelès-Gazost



École élémentaire Jean Bourdette, un établissement flambant neuf

Depuis la rentrée de septembre 2022, les élèves et les enseignants de l'école élémentaire Jean Bourdette ont réintégré leurs locaux. C'est donc dans d'excellentes conditions, propices au travail et au plaisir de vivre ensemble que la rentrée a eu lieu.

Ce fut l'occasion, le 8 septembre, d'une inauguration officielle qui a rassemblé la totalité des acteurs de ce projet autour de M. Pereira Da Cunha, Président de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves et Mme Courtin, Vice-présidente en charge des affaires scolaires.

Ce projet porté et financé par la communauté de communes, aidée par le Département, la Région, l'État, la CAF et l'Europe permet aux 140 élèves, aux enseignants, au personnel du périscolaire et au centre de loisirs des Farfadets de se retrouver dans des conditions optimales.

Cette inauguration a été suivie d'une visite le 20 octobre de M. Mostafa Fourar, Recteur d'Académie qui a de nouveau réuni tous les acteurs du projet.

Cette année, dans le cadre du projet pédagogique, les thèmes travaillés seront, entre autre, la biodiversité, les mobilités douces et le spectacle vivant qui sera le fil rouge. Les sept classes vivront au moins deux représentations théâtrales.

Cela s'ajoutera aux différentes activités menées au cours de l'année scolaire : natation, ski, sorties montagne, travail avec le parc national des Pyrénées...

L'établissement scolaire est également engagé en collaboration avec la mairie d'Argelès-Gazost sur le projet Moby. Ce projet a pour vocation de sensibiliser



les enfants et leurs accompagnants à l'utilisation de moyens de locomotion non polluants dans leurs courts déplacements quotidiens, notamment pour venir à l'école. Nous constatons déjà un nombre croissant de vélos, de trottinettes ou de skates dans le parc à vélos de l'école !



Fusion des deux écoles maternelles

La rentrée de septembre 2022 a acté la **fusion des deux écoles maternelles d'Argelès-Gazost : celle de Jean Bourdette et celle de la villa Suzanne**. En effet, après deux ans de travaux menés par la CCPVG, tous les élèves sont maintenant réunis sur un seul site, celui de l'école maternelle Jean Bourdette.

Les enseignants et les élèves bénéficient d'une nouvelle école spacieuse, lumineuse, insonorisée... Tout est prévu pour travailler dans de bonnes conditions !

Les cinq classes ont chacune une terrasse privative et un **jardin pédagogique**, parfait pour mettre en place un projet autour des sciences et plus précisément du jardinage.

D'autres projets sont également mis en place : un projet sur la lecture et les albums de jeunesse, un projet sur l'enseignement des langues avec l'occitan et l'espagnol ainsi qu'un cycle natation pour les GS.

Mme Sabine BOURIETTE reste la directrice de cette nouvelle école maternelle et autour d'elle une équipe



pédagogique agrandie :

- Mmes Charlotte BABIARZ et Marie ESQUERRE pour la classe de MS,
- Mme Sylvie BAYLAC-TROY pour la classe de PS/TPS,
- Mme Denise EYHERAMENDY pour la classe de GS/MS,
- Mme Anne-Claire SIEGER pour la classe de GS/MS,
- Mme Sabine BOURIETTE prend en charge la deuxième classe de PS/TPS et est déchargée un jour par semaine pour les tâches administratives par M. Claude JAFFRE.

Nous souhaitons une belle et riche année aux enseignants et aux 95 élèves inscrits. Qu'ils profitent pleinement de cette nouvelle école maternelle !

René Billères, une cité scolaire en réseau

La cité scolaire climatique d'Argelès-Gazost compte à cette rentrée 412 collégiens et 306 lycéens soit **718 élèves, dont 105 internes**. L'établissement a participé pour la première fois aux journées nationales du Patrimoine et poursuivra sa stratégie d'ouverture et d'accueil. Pour information, la journée porte-ouverte se déroulera samedi 25 mars 2023 au matin.

La labellisation « **Internat d'excellence** » obtenue en juin 2021, a permis de relancer la dynamique d'attractivité de notre belle cité scolaire et de la ville, en mettant en lumière nos nombreux atouts et notre projet ambitieux pour notre jeunesse.

Après deux années de gestion covid-19, la cité scolaire se relance dans les échanges européens, avec ses partenaires historiques de Saragosse, mais également avec le Danemark. Fort de l'obtention du **label « Euroscol »**, l'établissement a déposé un dossier d'habilitation **Erasmus+**, en consortium sur son réseau éducatif, c'est-à-dire avec l'ensemble des écoles. Cette habilitation permettra de déposer plus facilement des projets financés par l'Europe à destination des jeunes du primaire et secondaire ainsi que de nos personnels. La dynamique autour du développement durable reste forte, au niveau alimentaire avec l'engagement de l'établissement dans la labellisation **Ecocert** (produit bio et de proximité) ainsi qu'avec le projet jardin-forêt et le club jardin entre autres.

En septembre 2022, M. le DASEN Thierry Aumage était en déplacement à la cité scolaire en présence de l'équipe, du Sous-préfet, des élus et des associations partenaires. La visite par la gestionnaire, Mme Montagnez, en charge du dossier, a permis, outre les façades rénovées, de découvrir le résultat de la réfection du gymnase et de la salle de restauration du self, la salle commune de l'internat et foyer lycéen, le tout financé par la Région avec l'aide du Département. Le nouveau hall d'attente qui remplace l'ancien préau, inadéquat avec l'architecture, permet aux élèves de patienter à l'abri et les nouvelles baies vitrées donnent sur le parc verdoyant de la cité scolaire.

Ce fut l'occasion de mettre en lumière la diversité des partenariats et actions sportives : rencontre avec les skieurs alpins dans le cadre d'une expérimentation de section d'excellence sportive « ski alpin », un dispositif porté par la Fédération Française de Ski et l'Inspection qui vise à « porter les jeunes de notre vallée et vallées voisines vers l'excellence ».

La section traditionnelle ski de fond en partenariat avec les deux clubs de la vallée est en forte reprise et le rugby en partenariat avec USA XV fait le plein.

L'Académie des Gardiens de But (AGB), intégrée au sein de la cité scolaire et de son internat d'excellence pour la deuxième année, offre d'excellentes conditions scolaires et un cadre idéal pour la formation sportive. Deux partenariats avec le FCPVG, le club de foot local, ainsi que l'ASSVG, le club de sauvetage sportif de la vallée des Gaves, couplés à des aménagements d'emploi du temps, permettent de proposer un nouveau dispositif innovant : « **deux heures de sport en plus au collège** ».



En octobre 2022, en visite, M. le Recteur Mostafa Fourar a pu, en présence de Mme le Maire, échanger avec les personnels de direction sur le **projet novateur du réseau d'établissements Bassin de Lourdes / Vallée des Gaves** au sujet de l'expérimentation « réseau d'établissements » conduite à la rentrée 2022. Ce réseau en construction rassemble les cités scolaires René Billères (Argelès) et la Serre de Sarsan (Lourdes), les collèges du Haut Lavedan (Pierrefitte) et des 3 vallées (Luz-Saint-Sauveur) et le lycée professionnel L'Arrouza (Lourdes). Il **permet d'anticiper les besoins enseignants / projets** de chaque établissement, d'assurer la stabilité des personnels sur une zone autour de la résidence administrative, **mutualiser les moyens et compétences**, et aussi de renforcer le lien entre les établissements. Ce réseau d'établissements repose sur une dynamique d'équipe pluri-établissements et inter-degré sur un territoire commun au service des familles et des élèves.

On notera que la dynamique de l'établissement s'inscrit donc dans un partenariat essentiel et durable avec la municipalité et l'ensemble des acteurs locaux et collectivités territoriales. Nous sommes dans une dynamique de projets, on pourrait citer « Moby » autour de la mobilité, un dossier porté par la mairie ; un partenariat avec CINÉZIQ, la relance du festival cinéma de la cité scolaire « Fasciné » dans le domaine culturel ; autour de l'orientation un véritable rapprochement avec EPYVAG ; autour de l'éducation une convention par les Foyers Ruraux, la Gendarmerie ; en éducation aux médias, Radio-Luz, la Dépêche du Midi...

Je remercie les parents des deux fédérations et élèves élus qui participent, au travers des conseils d'administration, des différentes instances et consultations, à la mise en œuvre du projet d'établissement dans un débat toujours constructif.

L'engagement de l'ensemble des équipes, ainsi que des réseaux partenariaux solides et engagés, permet d'expliquer cette belle dynamique autour de la cité scolaire, résolument attractive, qui a su s'adapter tout en ayant conservé son identité et un ancrage territorial fort !

Pour les personnels de l'établissement,
David LEPERS, Proviseur

L'ESAT des 7 Vallées : un travail qui valorise

Comme tous les centres d'aide par le travail, notre ESAT (établissement et service d'aide par le travail) fait partie de APF entreprises. M. Fontaine en est le directeur-adjoint depuis 2017 (Directeur : M. Larose). Technicien et informaticien de formation, il est entré à l'ESAT pour répondre à des besoins en informatique. Il apprécie ce métier difficile mais riche en relations humaines : l'ESAT se doit d'offrir un cadre rassurant à des travailleurs dont le handicap s'accompagne parfois de troubles affectifs et de valoriser le travail effectué.

L'ESAT est installé rue Pierre de Coubertin depuis 2013. Il compte six ateliers : trois à Argelès-Gazost : l'artisanat (tapisserie, paillage, cannage, cordonnerie), l'imprimerie et la sous-traitance industrielle (divers travaux) ; et trois ateliers à Arrens-Marsous : blanchisserie, entretien des espaces verts et prestations de services (travaux ménagers, nettoyage...).

L'établissement accueille trente-neuf employés encadrés par six moniteurs. Le recrutement des travailleurs se fait sur candidature. Les demandeurs peuvent obtenir un stage, puis une période d'essai avant une éventuelle embauche suivant un profil RQTH (recrutement en qualité de travailleur handicapé). Par la suite, il arrive qu'un travailleur quitte l'ESAT pour occuper un emploi ordinaire. Cependant, une telle évolution n'est pas facile : les entreprises rencontrent des difficultés pour embaucher des personnes n'effectuant qu'une sorte de tâche.

La clientèle de l'ESAT est constituée des Argelésiens et des habitants de la vallée. Il faut déplorer cependant une nette baisse du chiffre d'affaires. L'ESAT communique pourtant sur ses prestations : outre une plaquette, il est visible sur le site internet de la mairie d'Argelès-Gazost ainsi que sur celui d'APF entreprises.



Dans l'atelier artisanat, François Chimits encadre trois tapissiers, deux cordonniers, une personne pour le cannage, et une pour le paillage, plus un polyvalent qui fabrique de beaux nichoirs.

L'atelier d'imprimerie compte six travailleurs dont cinq à plein temps et accueille parfois un personnel de cuisine et un de l'accueil. C'est Marie-Claire Lascurettes qui en est la monitrice depuis un an. Elle déplore que cet atelier souffre de la concurrence d'autres formes de communication que celles du papier, notamment les formats numériques difficiles à mettre en œuvre en ESAT. Entrer à l'ESAT, c'est être sûr de recevoir un accueil aimable et souriant. La fréquentation des ateliers montre des personnes investies, qui travaillent avec sérieux et bonne humeur. C'est pourquoi il était indispensable que notre bulletin municipal fasse honneur à ce bel établissement, porteur de réussite et d'espoir.

Pour le contacter : 05 62 97 52 52



contact.apfesat@orange.fr, www.esat-des-7-vallees.fr.
Horaires d'ouverture : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h, du lundi au vendredi.



La navette

Afin de relier la ville basse à la ville haute, une **navette gratuite** est mise à disposition. Elle fonctionne **le mardi et le samedi**, jours de marché, et tout un chacun peut l'utiliser.


Voici pour les horaires et points de passage :



Trajet aller

-  Départ 9h30
-  Place Edouard VII

-  Arrivée 9h45
-  Place de la République

Trajet retour

-  Départ 11h30
-  Place de la République

-  Arrivée 11h45
-  Place Edouard VII



Place Edouard VII
Avenue de la Marne
Place Despourrins
Avenue Robert Coll
Cité Labadès
Les Prés Verts
Rue du Néouvielle
Rue du Gave d'Azun
Sainte Castère
Rue du Bardérou
Cité Besques
Place de la République

Zoom sur le jumelage Argelès-Gazost / Fouras-Île d'Aix

L'association de jumelage Argelès-Gazost avec Fouras-Île d'Aix a pour but de promouvoir les rencontres, de favoriser des actions solidaires, des activités culturelles, sportives et tout autre événement et / ou animations permettant de maintenir ce lien d'échange (notamment par le biais de voyage et l'accueil) entre ces communes.

L'association reprend du service après quelques mois de somnolence, conséquence de l'épidémie.

Argelésiens, Valléens des Gaves, Charentais maritimes expatriés des montagnes, vous tous qui avez envie de participer à ce jumelage, n'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rejoindre.

Contactez Patrick au 06 87 44 14 42

 Comité de jumelage Argelès-Gazost / Fouras / Ile d'Aix



Activités du collectif écocitoyen

Créé en juillet 2020, le collectif écocitoyen d'Argelès-Gazost se veut un groupe local de citoyens indépendant et autonome. Nous souhaitons relayer les aspirations écologiques des habitants, transmettre une ville plus verte à nos enfants, sensibiliser, former et favoriser la démocratie participative. Les réunions à thème se déroulent une fois par mois, au Petit Théâtre de la Gare, et sont ouvertes à tous.



Cette année, nous en avons appris un peu plus sur les astuces au potager, l'économie circulaire, le jardin-forêt du collège, la vannerie, l'habitat participatif, le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), sur l'eau, les canaux et fontaines de notre ville. Grâce à l'implication de collaborateurs, d'autres moments de partage ont été proposés : atelier de semis, macérats d'orties et autres plantes, réparation de vélos et de petit électroménager, et une pièce de théâtre « **Ce n'est pas (que) des salades** ». Un troisième jardin partagé a été créé à Canarie, ainsi qu'un meuble pour la grainothèque sous la petite halle. Les ateliers couture et bricolage sont ouverts à l'ancien collège d'Ourout. Nous avons également participé au festival

« **Zéro Déchet** » avec un ciné-débat et un atelier de réparation d'objets.

Nous suivons l'avancée des programmes communaux en cours : le schéma directeur communal des mobilités douces, le programme MOBY à l'école et au lycée, l'atlas de la biodiversité communale et le programme Petites Villes de Demain.

Nous participons aux réunions et apportons nos propres réflexions sur ces sujets. Pour nous rejoindre ou être informé.e des réunions, des actions que nous entreprenons, des ouvertures des ateliers, contactez-nous sur : ecocit.argeles@gmail.com, sur facebook ou via la vitrine située sous la petite halle du centre-ville.





Un défilé de mode sur un thème inattendu



© Isabelle Genebes

À l'hôtel des Cimes, le défilé de mode était dans l'air du temps de ce mois de juillet : **le thème en était le vélo**. Mais oui, le vélo. Comment concilier les robes, les corsages, les froufrous, les dentelles, les talons et autres emblèmes du prêt-à-porter avec « la petite reine », le guidon, les freins et tout le reste ? Les mannequins d'un jour n'ont pas pédalé pour autant mais l'engin était présent, ainsi que des accessoires tels que lunettes, casquettes, baskets, qui nous renvoient à l'été et aux balades champêtres, à une douceur de vivre et de partager des moments d'insouciance en ces temps incertains. La bonne humeur était au rendez-vous de ce défilé coloré et joyeux, qui avait convoqué, pour un clin d'œil, les plumes d'Antoine Blondin et de Christian Laborde.



EHPAD les Balcons du Hautacam

L'EHPAD d'Argelès-Gazost est un établissement public, relevant de la Fonction Publique Hospitalière. Il est réparti sur trois sites : **Vieuzac**, avec son parc arboré, proche du centre-ville, **Canarie** sur les hauteurs de la ville et **Ayzac-Ost** dans le village du même nom.

Nous vous proposons différents services : l'hébergement permanent, comme tous les EHPAD, mais aussi, sur le site de Vieuzac :

– **L'hébergement temporaire**, par périodes de trois jours à trois mois, avec un maximum de trois mois par année civile. Pourquoi et pour qui ?

- Vous avez 60 ans et plus, vous pouvez venir passer quelque temps chez nous, afin de vous reposer suite à une hospitalisation par exemple, avant de rentrer à votre domicile, surtout si vous y vivez seul(e).

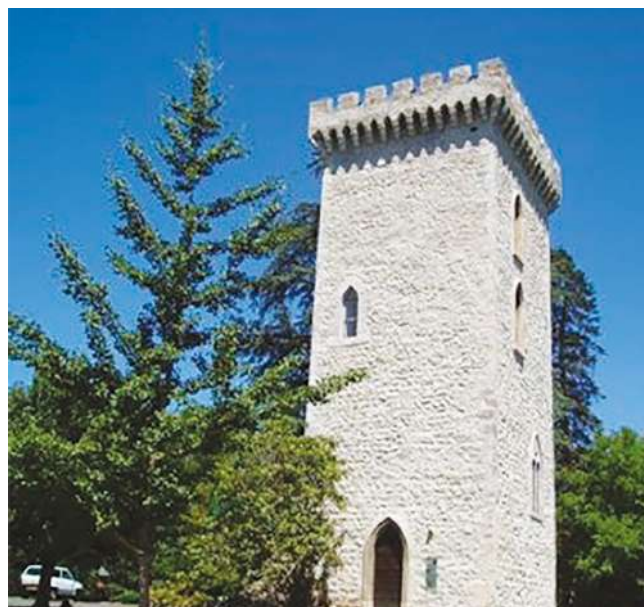
- Vous aidez une personne qui vit à domicile et vous souhaitez prendre quelques jours de repos. Cette personne peut venir chez nous pendant ce temps. Vous êtes rassuré(e) et pouvez profiter pleinement de ce temps pour vous ressourcer.

- Vous vivez à domicile, mais l'hiver est long et triste, vous pouvez venir passer ces mois chez nous et repartir chez vous pour profiter de la belle saison. Et certainement plein d'autres possibilités...

– **L'accueil de jour** est ouvert du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 10h à 17h. Pourquoi et pour qui ?

- Les personnes à partir de 60 ans, avec une diminution de leur autonomie ou des troubles cognitifs. Fréquenter l'accueil de jour permet de maintenir des liens sociaux et de réaliser des activités afin de conserver, le plus longtemps possible, une certaine autonomie.

- Cet accueil permet aussi de soulager les aidants, une demi-journée à 5 jours par semaine, en fonction du choix de chacun.



Pour diversifier les activités au sein de l'EHPAD, **nous recherchons également des bénévoles** :

Vous avez envie d'exprimer vos talents artistiques : musique, chant, dessin, peinture, tricot, couture ? Venez le faire auprès de nos résidents et échanger avec eux.

Vous avez simplement envie de discuter, de jouer aux cartes ou à un autre jeu de société ? Venez le faire avec nos résidents et échanger avec eux.

Envie d'en savoir plus ? Envie d'avoir des précisions ? N'hésitez pas à nous joindre au

05 62 97 49 89

Concours des maisons fleuries

Cette année encore, Argelésiennes et Argelésiens ont eu à cœur de colorer leurs maisons, leurs balcons, leurs parterres : chacun a pu admirer de belles potées soigneusement composées.

Une mention spéciale pour Mme Maria RODRIGUES, qui depuis des années, pour le plaisir du voisinage et des passants, offre place de la Pégulhe, et en particulier autour de sa fontaine, une explosion de couleurs qui ravit les yeux.

Le 21 octobre, salle de la terrasse, a eu lieu la remise des prix aux lauréats de notre traditionnel concours.



1^{ère} catégorie : maisons d'habitation ou appartements dont le fleurissement est visible depuis la rue ou l'espace public

- M. CAPOU Jean, 42 avenue Besques
- Mme VENDOZE Françoise, 22 rue d'Aratille
- M. LABOURDETTE Michel, 30 rue Sainte Castère
- M. BOYRIE-TOURTERES Michel, 4 avenue Besques
- Mme LAFFARGUE Jeannine, 3 avenue Alphonse Daudet



2^{ème} catégorie : Tous commerces, établissements collectifs et bâtiments à vocation d'accueil du public

- Hôtel BEAU SITE, 10 rue du capitaine Digoy
- Hôtel BON REPOS, 13 avenue Robert Coll



Le jury a également remarqué :

Mme RODRIGUES Maria, 15 place Joffre
 Mme LAURENT Ginette, 27 rue du Bardérou
 M. LEFEVRE Jean-Marie, 1 rue d'Isaby
 Mme SAUQUERE Hélène, 5 rue du Gave d'Azun
 Mme COMBELLE Denise, 22 chemin du Lycée
 Mme PLAGNET Laurence, 27 chemin de l'Herbe
 M. LARQUÉ Christophe, 6 rue du Collège
 Mme CAZAJOUS Josette, 1 rue du Vignemale
 Mme MIROULET Marie-Josée, 19 impasse de Catibère
 Mme MAURETTE Christiane, 8a rue de Lourdes
 Mme SAJOUS Nicole, passage de la Terrasse
 Mme GUILHEM, 25 rue Sorbé
 Mme ANGELE Paulette, 27 rue Docteur Bergugnat
 Mme DE CARVALHO Laura, 17 impasse Catibère
 M. et Mme CAMON Bernard, 5 allée Mayouraou
 M. HAURET-CLOT Alain, 5 avenue Besques
 M. et Mme CAZENAVE Guy, 25 chemin de la Prairie
 M. BENECH Philippe, 2 rue Peytier Hossard
 Mme MONRIBOT Dominique, 29 rue de l'Arrieulat

Les dix ans d'Octobre Rose



Le 1^{er} octobre fut un jour exceptionnel : Octobre Rose Argelès fêtait sa dixième édition.

De nombreux professionnels et bénévoles ont participé à cette journée au cours de diverses conférences et stands sur le dépistage et la prévention du cancer du sein et cancers gynécologiques.

Depuis trois ans, des ateliers se sont ouverts à l'association, tels le café créatif : confection par des bénévoles de coussins cœurs qui servent au bien-être des personnes touchées par le cancer du sein après chirurgie, nombreux objets toujours confectionnés par les bénévoles (couture, tricot etc.), peinture au café et aussi aquarelle, macramé, séances de nutrition.

Nous vous attendons dans nos ateliers pour déguster un bon café en toute convivialité.

VIVRE ENSEMBLE

Une belle cérémonie pour le 11 novembre

Cette année, la commémoration de l'armistice de 1918 a retrouvé toute sa solennité.

Les fédérations d'anciens combattants ont été entourées de **jeunesse**. Les jeunes sapeurs pompiers étaient présents en nombre, les enfants de l'école Jean Bourdette ont lu la liste des noms du monument aux morts, et la chorale du collège René Billères a interprété un chant écrit et composé par une classe de troisième d'un collège toulousain... un moment de très forte émotion. Arièles a ouvert la cérémonie avec Le chant du torrent, a interprété La Marseillaise, puis a accompagné le retour des porte-drapeaux à la mairie avec Le chant du départ. Une fois encore, les divers messages lus par Mme Gutierrez, M. Dumuret et M. le Sous-préfet ont rappelé le nécessaire devoir de mémoire, hommage au sacrifice de ceux qui sont morts pour nos libertés.



Casino Groupe Tranchant

Ouvert toute l'année, sept jours sur sept, le Casino est un lieu de loisirs pour les joueurs, mais pas que... L'établissement participe à l'animation de la commune en proposant une programmation mensuelle et variée. Cet été, les soirées concerts en terrasse, en partenariat avec M. Vagabond pour la restauration, ont connu un grand succès.

Événement de la saison, le concert d'**Hélène Ségara** le 10 août dernier a rassemblé plus de 3 000 personnes dans le parc. **En 2023, l'équipe du Casino fêtera les trente ans de l'établissement**, l'occasion d'organiser de nouveau une belle soirée !



Les clients pourront aussi compter sur l'arrivée de nouvelles machines, moment propice à l'animation et à la distribution de cadeaux ainsi que sur les vendredis 13 janvier et 13 octobre, jours de chance par excellence ! Le Casino prend également part à la vie associative de la vallée. Il soutient plus d'une quinzaine d'associations en mettant ses espaces à disposition ou en les aidant financièrement.

NOUVEAU ! Le site internet nouvelle version du Casino sera prochainement en ligne, plus moderne. Vous pourrez y retrouver en temps réel toutes les informations sur les machines à sous ainsi que les animations à venir.



La salle de cinéma est adhérente au réseau ciné Parvis 65. Avec plus de 400 séances par an, la programmation est variée : films grand public, dessins animés, films art et essai et séances pour les scolaires y sont proposés toute l'année.

Cette année encore le cinéma sera partenaire du **festival CINÉZIQ**. Il aura lieu les **10, 11 et 12 février 2023**. Dotée d'une scène, la salle est également prêtée aux écoles et au collège dans le cadre de leurs différents spectacles.

Casino :

Du dimanche au jeudi :

Machines à sous : 12h-20h

Blackjack : 15h-20h

Vendredi, samedi, veille de jour férié :

Machines à sous : 12h-1h

Blackjack : 20h-1h

Cinéma :

Séances du mardi au dimanche

Tarif : 7,50 € - Réduit 6 € - Enfant / scolaire 4 €

Toute la programmation sur www.allocine.com



Recensement de la population 2023

Cette année, la commune d'Argelès-Gazost réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé **à partir du 19 janvier 2023**.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune : imprimer moins de formulaires est plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent :

- 1** de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement,
- 2** de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3** d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 10 janvier 2023, ou pour tout renseignement, contactez la commune :

Corinne Larribère **05 62 97 49 73**
clarribere@mairie-argeles-gazost.com

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**



Nos amis les chiens

Nous pouvons constater quotidiennement qu'il existe des adeptes d'un néologisme malsonnant : CROTTOIR.

En dépit des avertissements et conseils, malgré l'implantation de nouveaux distributeurs de pochettes ad hoc, nous continuons à bénéficier de ces ornements indésirables dans nos rues, nos places, nos espaces verts.

Vous aimez votre chien ? **Conservez-lui sa dignité** en n'oubliant rien après sa promenade.



Les divers visages de la médiathèque

Tout ou presque a été dit sur le lieu, cette ancienne école qui abrite maintenant livres, documents, albums BD et littérature jeunesse, le tout soigneusement conservé par Anne et Béatrice. Alors, il faut maintenant évoquer d'autres aspects, tout aussi essentiels, de la vie de notre médiathèque.

Tout d'abord, mettre l'accent sur le développement du fonds pyrénéen. Déjà conséquent, il s'est considérablement enrichi des dons que M. Jean Omnès, historien féru de tout ce qui touche à notre territoire, a généreusement souhaité faire à Argelès-Gazost. Dotation inestimable, qui étoffe l'existant. La plupart de ces ouvrages n'est consultable que sur place.

Demandez à Béatrice tous les renseignements sur nos trésors : elle est incollable sur le sujet et se fera un plaisir de vous dévoiler les secrets que contiennent ces lieux. À l'heure où bien des médiathèques aspirent à n'abriter que des ouvrages récents, la nôtre s'honore d'être attachée à un immuable patrimoine pyrénéen. Merci à Béatrice de contribuer à sa conservation et à sa connaissance.

Parlons maintenant de la bibliothèque « hors les murs ». Si on veut que le public vienne toujours plus nombreux à la lecture, aller vers lui fait aussi partie des missions. **Fidéliser de futurs lecteurs est primordial.** Au-delà de la promotion des opérations proposées par la MDP (médiathèque départementale de prêt) : Premières pages, Partir en livre, Prix Tout en auteurs, le mois du film documentaire, Anne et une complice de Batsurguère interviennent régulièrement dans les écoles -essentiellement les maternelles- et auprès du Relais Petite Enfance (RPE, ex RAM) pour des présentations de petits spectacles autour des ouvrages sélectionnés.



Alors, ne vous indignez pas si parfois la bibliothèque est fermée : Anne est « en opérations extérieures » ou en formation. Cela dans le but de faire vivre toujours plus et mieux ce lieu essentiel de la culture. Cette année encore, un délicieux spectacle a été offert aux plus petits sur le thème Familles, titre du livre élu pour Premières pages. Le 14 octobre la bibliothèque et le RPE ont eu le plaisir d'accueillir Georgette, l'autrice, en présence de quelques nounous et enfants à la salle Jean Bourdette.

Soulignons par ailleurs que le jardin se prête fort bien, l'été, à la présentation de divers spectacles : ce fut encore le cas cette année. Mais il faut hélas ! déplorer la mort du vieux et beau cerisier qui ombrageait la pelouse. Privée d'expositions depuis deux ans pour des raisons sanitaires, la bibliothèque retrouve peu à peu ses habitudes appréciées du public.

Bienvenue à celles et ceux qui souhaitent présenter leurs travaux et partager leur passion : Béatrice veille à la prévision des dates et à l'installation aux cimaises. Une dernière nouvelle qui, sans nul doute, plaira à nos adhérentes et adhérents : **le prêt de livres et autres documents sera désormais gratuit à Argelès-Gazost** comme dans beaucoup de médiathèques, avec l'espoir d'élargir toujours plus la fréquentation.



Le Petit Théâtre de la Gare se souvient



Il fut celui qui, ayant suggéré au Maire Robert Coll de dédier au théâtre un bâtiment de l'ancienne gare, l'a sans relâche fait vivre avec passion et talent. Beaucoup se souviennent du docteur Spiesser, praticien estimé, qui révéla un jour son violon d'Ingres : l'amour du théâtre. Des souvenirs nombreux : la troupe du Tétralyre offrait toujours des spectacles de qualité. Il était juste de rendre hommage à Alain Spiesser, qui a donné à notre ville ce lieu désormais apprécié et confirmé bien au-delà d'Argelès-Gazost. C'était le 1^{er} octobre, en présence de Mme Spiesser, de Bruno, de Jacques Spiesser et de plusieurs personnes de la famille, ainsi que de membres du collectif qui œuvre désormais en ce lieu ; avec une pensée pour les fondateurs qui ont entouré Alain Spiesser dans cette aventure, devant Mme le Maire et une partie du conseil municipal, a été dévoilée une plaque de granit : **Le Petit Théâtre de la Gare est devenu l'Espace Alain Spiesser.**



La huitième édition de CINÉZIQ

CINEZIQ 2023 a pour première ambition d'être à la hauteur de la confiance que nous accordent les spectateurs depuis huit ans... car si l'avenir n'a jamais semblé aussi incertain, il est réconfortant de se dire que les festivals de cinéma font aujourd'hui salles pleines. Oui, le cinéma en salle est en difficulté, mais la fréquentation des festivals semble bonne.

Cette fois encore l'équipe de Cinéziq a œuvré pour présenter au public une riche sélection de films et de groupes en concert.

Comme à chaque édition, **des musiciens pressentis choisissent le film muet qu'ils vont accompagner lors du ciné concert.** Cette année, une rencontre sera organisée entre les musiciens en résidence et des élèves pour leur faire découvrir l'intérêt de ce spectacle qui mêle cinéma et spectacle vivant.

Une autre ambition de CINEZIQ consiste à se présenter comme passeur d'images auprès des jeunes. Des actions bien en amont du festival permettent aux collégiens, aux lycéens, de découvrir quelques films adaptés à leur âge mais qu'ils n'auraient jamais rencontrés sans une incitation particulière. Notre rôle consiste aussi à les accompagner dans la réception, à provoquer la discussion, à apprendre à écouter l'autre, à rendre sensibles les moyens utilisés par un cinéaste au service d'une intention. **L'aboutissement de ces actions sera concrétisé par un label « film des collégiens » et « film des lycéens » lors du festival.**

CINEZIQ est organisé et animé par des bénévoles, habitants de nos vallées. Il attire aussi bien les touristes que la population locale. Pour preuve la réussite du festival 2022, malgré les conditions difficiles liées au contexte sanitaire.



Le festival est soutenu par de nombreux partenaires : la Région, le Département, la commune d'Argelès-Gazost, les associations Impact et le Petit Théâtre de la Gare, des mécènes, et les nombreux bénévoles aux manches retroussées.

L'adhésion du public demeure avant tout notre meilleur soutien.

Donnons-nous rendez-vous en février !



Le Petit Théâtre de la Gare

Pendant trente ans, l'association du Petit Théâtre de la Gare a eu le grand plaisir de vous proposer une programmation théâtrale et musicale, ainsi que des cours pour les enfants et les adultes. La troupe amateur du **Tétralyre** et la chorale **La Jambe en bois** vous ont régalez avec leurs créations.

L'association a traversé des crises, vécu des épidémies et malgré tout elle est toujours au rendez-vous pour vous enchanter, vous émouvoir, vous faire rire. Nous espérons que cette année, après quelques mois de confinement, le public sera de nouveau présent pour une nouvelle programmation pleine de surprises.

Des spectacles professionnels et amateurs !
Des stages de clown, de chant, de mime pour adultes !
Des cours de théâtre pour enfants et adolescents !
La troupe du Tétralyre dans sa nouvelle création



« Faims de mois » !

Et depuis quelques années notre rendez-vous incontournable de la fête de la musique !

Une nouvelle année pleine de promesses et de coups de cœur !!!



Échos de quelques moments forts

C'est dans l'escalier

Prévue le 17 juillet, annulée pour cause de canicule, cette manifestation s'est déroulée le 10 septembre... par une température que quelques courageux ont bravée ! Cet escalier est un lieu emblématique d'Argelès-Gazost, puisqu'il crée le lien entre le bas et le haut de la ville. Il offre plusieurs « étages », permettant une déambulation au fil de l'après-midi. Un après-midi qui a débuté avec **Pat y Picos**, au répertoire chaleureux et parfois endiablé, qui nous emmène en Amérique du Sud, et visite notamment l'œuvre de Chavela Vargas. La voix de Patricia vibre avec passion, et ses musiciens l'accompagnent avec talent. Un étage plus haut, des lectures ont célébré des lieux aimés des écrivains : Le pont Mirabeau d'Apollinaire, Toulouse de Claude Nougaro, La Garonne de Philippe Delerm, d'autres encore... Une jeune conteuse, **Lorenne Nocq**, a ensuite entraîné le public dans l'univers à la fois imaginaire et plein de vie des contes. Sur le thème de la mort choisi par le public, elle a brodé des histoires intemporelles, propres à émouvoir autant qu'à faire réfléchir. Enfin, le trio **Dumble Doors**, conduit par Laurent Maury, a proposé un concert de blues, qui remettait en mémoire la musique de Jimi Hendrix ou des Doors.



Du rythme, de l'entrain, un moment qui faisait plaisir. N'oublions pas les belles photos de **Gérard Apas** qui ornaient les rampes : un décor apprécié. Espérons que le public continuera à suivre cette manifestation, qui a vocation à se répéter dans ce lieu insolite.



Adamée

Notre talentueux trio a une fois encore enchanté le public dans le jardin de la bibliothèque. De belles voix qui s'affirment, qui progressent. De vrais talents et de la conviction. **Bonne route à Adamée pour ses futures aventures.**

Deux Brassens pour le prix d'un

Quand on aime, on ne compte pas. Nous avons célébré les cent ans de Georges... avec un goût de revenez-y. Philippe Mylord et Jean-Luc Gomez ne se sont pas fait prier. Avec entrain et bonne humeur, ils ont convoqué les personnages familiers à l'univers de Brassens : Marinette est une fois encore « morte d'un rhume mal placé », mais le public a sans doute été surpris de découvrir **Boîte à outils**.

Un peu plus tard, sur le mail de l'église, **le trio Mala hierba** a revisité Brassens sur un rythme jazzy : la mauvaise herbe a ainsi pris un coup de jeune. En rappelant que Brassens aimait le jazz, Mala Hierba nous a offert un très bon moment.



Federico Garcia Lorca

Ceux qui n'avaient pu assister l'an dernier à ce beau spectacle ont pu en profiter par une idéale soirée d'été dans le jardin de la bibliothèque. **Pat y Picos** ont encore peaufiné leur travail, pour faire partager au public leur passion : le poète revit et parle même à ceux qui ne connaissent pas l'espagnol. « Vous ne l'avez pas trahi ! » : un

beau compliment pour Patricia, qui a effectué des traductions, exprimé par Maria, dont les racines andalouses ont vibré aux sons et aux rythmes de ce talentueux quatuor.

Le murmure du monde a chuchoté à Argelès-Gazost aussi

Le festival éco-poétique qui se déroule essentiellement en val d'Azun a essaimé jusqu'à Argelès-Gazost. Dans un premier temps, c'est la librairie **Au pays des mots** qui a accueilli une très jeune romancière, Lune Vuillemin, qui a publié en 2019 un étrange roman, inquiétant et poétique, qui dérouté et fascine à la fois le lecteur : **Quelque chose de la poussière**. Une rencontre pleine de charme, grâce au naturel et à la spontanéité de l'autrice, qui partage volontiers son expérience et son univers. À la bibliothèque, c'est une autre romancière qui s'est prêtée à l'entretien et aux attentes des lecteurs autour de **La Géante**, un roman âpre, à l'écriture forte et parfois déconcertante, qui nous plonge dans un univers implacable : celui où vit une femme étrange et attachante. Au fil de la progression, nous pouvons partager l'histoire de cette femme, du hasard qui va bouleverser sa vie. Laurence Vilaine évoque avec talent la montagne et ses surprises.



Elle campe aussi un personnage fort et sensible à la fois, qui parle à nos émotions et à notre humanité.

Le voyage de Valise

Le 28 août, sur la terrasse Jacques-Chancel, un public attentif a partagé **les aventures de Valise**. Charmant spectacle, qui met en scène une petite valise... qui n'aime pas voyager. Très chagrine de devoir partir seule, elle parcourt le monde, et son périple la conduit à de prestigieuses escales : une illustration de l'adage selon lequel « les

voyages forment la jeunesse ». Au retour, séduite, Valise se promet de repartir. Un joli moment, conduit avec verve et bonne humeur par Carole Gantheil de la compagnie Histoire de chanter.

Open air du collectif le Nid

« **Le Nid est une forgerie artistique venue des montagnes.** Composée de multiples talents et personnalités venus des vallées pyrénéennes, ces jeunes gens se rassemblent pour créer autour d'une vision du monde qui leur est chère... » C'est en ces termes que se définit ce collectif composé de jeunes de nos vallées. Après notamment une soirée *Pyrénées Tropicales* organisée à la salle des fêtes d'Arcizans-Dessus en avril, c'est au parc thermal d'Argelès-Gazost, le 19 août dernier, que l'open air a déroulé ses notes de musique. Le temps d'une soirée, le parc s'est transformé en un lieu onirique tel un songe d'une nuit d'été au pays des merveilles. Les groupes **Biso**, **L'envoûtante** et **CNTNR** s'y sont succédés, ponctués par les sets musicaux de **J'ai mal à la tête sound system**. Une bien belle soirée donc, que nous espérons retrouver en 2023.



Vingt ans de passion pour MonHélios

Cette maison d'édition, basée à Pau, est bien connue dans notre ville : elle est fidèle aux journées du patrimoine de mi-septembre. Danièle Thomas, l'éditrice, porte depuis vingt ans cette entreprise avec enthousiasme et ferveur, avec courage aussi, car le monde de l'édition n'est pas un univers facile. Le lectorat de MonHélios existe aussi bien en Bigorre qu'en Béarn. **En 2021, la maison a fêté ses vingt ans à Accous.** Il convenait de célébrer aussi chez nous cet anniversaire, ce qui fut fait les 29 et 30 juillet sous l'égide de la mairie et de l'association **Des mots pour le dire**.

Le chapiteau, dressé pour Estiv'art, pouvait accueillir dès le 29 les auteurs et l'éditrice. Et, il faut le dire, ces journées ont connu un beau succès : beaucoup ont découvert MonHélios et la qualité de ses productions. Coup d'envoi donné le 29, salle de la terrasse, avec la conférence de Céline Bonnal sur les guides de Cauterets, qui met à l'honneur ces « hommes de l'ombre » puis l'intervention de Jean-Paul Crampe sur l'emblématique bouquetin, dont il relate aussi « l'odyssée du retour » dans un livre qui est une véritable somme : le film qu'il a réalisé nous conduit à la rencontre de cet animal mythique, puissant et aérien à la fois, fréquentant d'improbables crêtes où sa silhouette hiératique découpe sur le ciel l'impressionnante mâture de ses cornes. Le samedi 30, sous le chapiteau place Pérus, une trentaine d'auteurs a rencontré Argelésiens et touristes, tous âges confondus : on voyait même des poussettes !

Et Danièle Thomas s'est dite surprise et touchée de l'intérêt manifesté par les nombreux visiteurs. **Avec MonHélios, on peut parcourir les Pyrénées de l'Atlantique à la Méditerranée, du pays basque au pays catalan** : récits de traversées, réflexions sur la montagne, romans qui ont pour cadre vallées et villages de chez nous, curiosité pour la langue occitane et ses malices, rééditions d'ouvrages anciens, magnifiques photos qui emmènent le profane sur les traces des randonneurs...et cerise sur le gâteau : la surprise d'une exposition de Martine Cazabonne sur les portes d'Argelès-Gazost, qui a donné beaucoup à voir et réfléchir aux habitants. (Nous la retrouverons prochainement à la bibliothèque). Longue vie avec MonHélios et à ses liens avec Argelès-Gazost.





Associations sportives

2022 était une année de reprise en conditions « normales » après ces deux années contraintes par la covid-19 pour les 25 associations sportives argelésiennes. Elles ont pu reprendre avec beaucoup d'entrain leurs entraînements, sans restriction, et leur participation aux compétitions qui ont connu un calendrier plus habituel.

L'un des enjeux après ces deux années de pandémie était de ne pas avoir perdu trop de licenciés, éloignés de la pratique et de ses motivations, partis vers d'autres habitudes... Ce défi a été globalement bien relevé par nos associations sportives, grâce à leur dynamisme durant ces deux années, même si les situations sont variables en fonction des activités sportives.

Alors, n'hésitez pas à rejoindre une de nos associations sportives (vous trouverez la liste et les coordonnées dans le fascicule central). Si vous avez envie de découvrir une activité, de progresser, de faire des compétitions, de bouger, de rencontrer du monde... les raisons ne manquent pas.



Journées des associations

L'occasion de se faire connaître s'est présentée lors de la journée des associations où étaient présentes la plupart des associations sportives, mais également culturelles, éducatives, sociales... le 3 septembre, de 14h à 18h en centre-ville.

Ainsi, 37 associations se sont retrouvées sous le chapiteau installé place Pérus ou sous les barnums sur le mail de l'Église, pour présenter leurs activités, échanger, donner des renseignements, procéder à des inscriptions, dans la joie et la bonne humeur. L'Espace de Vie Sociale et les Foyers Ruraux avaient préparé du pop-corn qui a embaumé l'atmosphère toute l'après-midi. Ils ont distribué à tous ceux qui en



voulaient des cornets dans lesquels étaient cachés des petits mots destinés à faire découvrir leur activité naissante.

Les clubs de Karaté et d'Aïkido ont fait des démonstrations de leur activité. Tandis que le club de Badminton avait sorti un filet extérieur pour échanger quelques volants, le club de Boxe Française avait des gants et accessoires à disposition. Les ours de Bigorre ont mené des combats avec du matériel en mousse, tandis que les ateliers de cirque nous ont présenté les prouesses de leurs échassiers et monocyclistes, et ont proposé de nous essayer au fil, à la boule ou au diablo.

Une belle après-midi d'échanges et de rencontres !



Les Ovalies

Les Rubies d'Argelès-Gazost Vallées des Gaves ont été créées en 2019 en partenariat avec le Dr Motton de l'Oncopole de Toulouse.

Virginie Abbadie-Longo, Présidente de cette section, a souhaité créer cette association pour permettre à des patients atteints d'un cancer ou d'une affection de longue durée de pouvoir pratiquer une activité physique adaptée à leur pathologie. Ce sport, c'est le Rugby à 5 à toucher qui se pratique sans plaquage, tout en douceur et dans la bonne humeur.

Il permet à des hommes, des femmes et des enfants de pratiquer un sport « sur ordonnance » pendant et/ou après des traitements. Cette pratique a pour but d'améliorer le quotidien des patients et de diminuer les effets secondaires des traitements. Plus de vingt-cinq licenciés se retrouvent le mardi soir à 19h30 au stade Jean Bégaries pour s'entraîner (grâce à un staff de bénévoles, Faustine, Dr Rossel, Harry, Mickael, Jean-Jacques, tous investis pour cette belle cause).

Depuis cette année, en adhérant à l'association, vous pouvez participer à des séances de yoga ou de sophrologie encadrées par des professeurs bénévoles.

Le 7 et 8 mai, en partenariat avec les Pot'agés, la section d'Argelès-Gazost a eu l'honneur d'accueillir les autres sections Rubies de France pour





les deuxièmes Ovalies.

Week-end inoubliable autour du sport, de l'amitié, et qui a porté haut et fort les valeurs du rugby et du sport santé.

Les marmottes ont ainsi pu remercier tous ceux qui les soutiennent depuis leur début. Elles iront à Marseille cette année, représenter nos belles vallées des Pyrénées.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez les contacter au **06 61 12 94 42** ou par mail **lesrubiesdargeles@gmail.com**

Vous pouvez également les suivre sur les réseaux  @rubiesargelesgazost  @rubies_argelesgazost

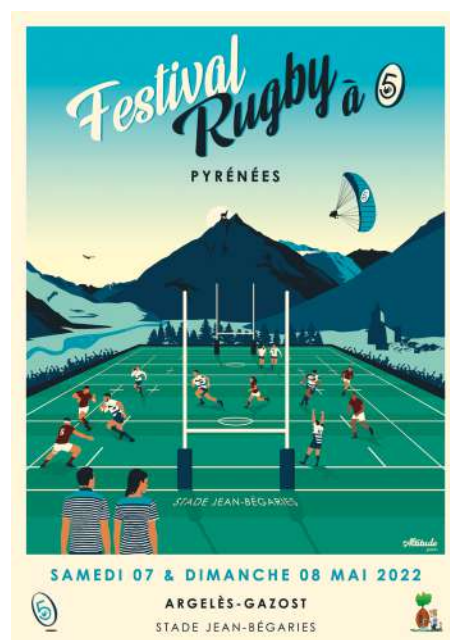
Tournoi des Pot's âgés

Bien qu'affectés par la disparition d'un de leurs leaders, Philippe Rault, et après deux ans de disette liés à la pandémie, les Pot's âgés ont su trouver toute l'énergie et l'envie nécessaires pour que leur **cinquième Festival Rugby 5 Pyrénées** soit à nouveau une très belle réussite.

En accueillant soixante-huit équipes venues de tout l'hexagone (Bretagne, Corse et même de Martinique...), ce ne sont pas moins de 1 020 joueuses, joueurs et encadrants qui ont été accueillis à Argelès-Gazost. Ce qui fait du Festival Rugby à 5 Pyrénées le tournoi Five le plus important de France durant trois jours !

Si on rajoute les Rubies, qui ont été intégrées en marge du festival, ce sont plus de 1 200 personnes qu'il a fallu accueillir, nourrir et héberger...

Grâce à l'implication et au savoir-faire de son bureau et de sa solide équipe de bénévoles, maintenant bien rodés à ces joutes, tous les participants et participantes ont été enchantés et sont désireux de revenir l'an prochain pour revivre d'aussi bons moments.





Los Argelès Day, l'événement de l'été

Lors de l'évènement Los Argelès Day qui s'est déroulé début août au sein de la commune d'Argelès-Gazost, les petits comme les grands ont pu participer à la Color Run. Une course sans chrono, sans pression, où les participants ont sillonné et découvert les coins les plus mythiques de la ville, le but étant de passer sous des arches de couleurs et d'être transformé en véritable arc-en-ciel.

Ils ont terminé leur course place du Foirail pour un final dansant tous ensemble.

Pour les plus téméraires d'entre eux, une course de caisses à savon était au programme de cette journée. Casques en main et lunettes de protection, ils ont

pu descendre à vive allure jusqu'à la place du Foirail pour une arrivée chaleureusement attendue par des centaines de spectateurs.

Cet évènement est le fruit du travail de trois associations, **le comité des fêtes, l'amicale du rugby et les jeunes agriculteurs de la vallée des Gaves** qui ont œuvré ensemble pour proposer un évènement jamais vu sur notre territoire. Nous tenons à remercier l'équipe d'animation et la mairie d'Argelès-Gazost qui nous ont fourni une aide précieuse pour la bonne réalisation de cette animation.

Psssst ! On me dit à l'oreillette que **cette folle journée sera de nouveau d'actualité pour l'été 2023...** Et on a hâte de vous retrouver !



Une année au rythme des animations

Enfin une année sans masques, sans contraintes ni jauges ! Une année normale, même si ce satané virus laisse des traces.

Nous avons démarré les festivités le 1^{er} mars avec les enfants. Ils ont déambulé déguisés pour **mardi gras** au milieu du marché, en distribuant bonbons et sculptures de ballons. Les échassiers de la **troupe Trobairiz** les accompagnaient.

Le mois d'avril aura été marqué par deux évènements : en premier, le retour de la **Fête des béliers** avec son traditionnel **concours de tonte** et son repas préparé par les Jeunes Agriculteurs, et en second, **l'exposition Playmobil** en partenariat avec Jana, du magasin « Un rêve d'enfant » ainsi que l'Association des Parents d'Elèves de l'école Jean Bourdette. Ces trois jours d'exposition du 29 avril au 1^{er} mai ont remporté un vif succès avec 3 000 visiteurs. Les recettes ont été entièrement reversées à l'APE. Un grand merci à Jana pour son énorme investissement !

Le 22 mai a eu lieu le **Marché aux fleurs** avec une grande affluence le matin. Chacun a pu y trouver son bonheur pour fleurir son jardin ou son balcon.

Les 28 et 29 mai dans le cadre de l'opération nationale « mai à vélo », **la fête du Tour** s'est déroulée sportivement.

Pour la troisième année, la **remise en eau du bassin de l'Arrieulat** s'est faite dans la bonne humeur le 11 juin. Armés de pelles, râteaux, et autres outils, les volontaires ont nettoyé le bassin. Apéritif et grillades ont récompensé tous les efforts fournis. Pour la **Fête de la musique**, la mairie a apporté une aide financière aux cafetiers et restaurateurs qui souhaitaient animer leurs terrasses. Cette initiative a permis à chacun d'offrir un concert à sa clientèle pour ce premier jour d'été.

Après le passage de la **course cycliste « la Pyrénéenne »** les 2 et 3 juillet, c'est le **feu d'artifice du 14**, au parc thermal, qui a ravi petits et grands. Le Comité des Fêtes a « enflammé » la place de La République une partie de la nuit avec son bal désormais indispensable !

La **Fête de la transhumance** a suivi les 23 et 24 juillet, deux jours cette année ! Un samedi festif avec jeux bigourdans, repas et bal assurés par le club de rugby, USA XV. Et un dimanche consacré au troupeau avec défilé, présentation du métier de berger, bénédiction du troupeau, randonnée vers le Balandrau et enfin le casse-croûte du berger ! Le 21 juillet, une date importante aussi avec le **passage du Tour de France** et la **venue de notre Président**, Emmanuel Macron. Juillet se clôture avec, le 31, **Estiv'art** ! Une journée culturelle et artistique avec une centaine d'exposants et une animation musicale assurée par divers groupes de 10h à 18h. À cette occasion, professionnels, amateurs et associations se partagent le centre-ville sous divers thèmes : peinture, sculpture, couture, photo, bijoux, etc.

Août a démarré sur les « chapeaux de roue » si l'on peut dire... une journée de folie organisée conjointement

par le Comité des Fêtes, l'amicale du rugby, les Jeunes Agriculteurs et la participation logistique de la ville. Une course de caisses à savon et diverses animations ont égayé notre ville. Une journée inoubliable ! Le 14, l'unique **Marché de nuit** de l'été a remporté un franc succès avec une foule que nous n'avions pas vue depuis bien longtemps. Nous avons retravaillé ce marché dans sa disposition et les exposants y ont trouvé leur intérêt. Le 21, a eu lieu le premier **Marché aux livres**, initié par Julien Moreau, bouquiniste, déjà présent sur celui du mardi. Y ont été associés le club de photo Zoom 65 et la Société d'Étude des 7 Vallées. L'accompagnement musical a parfait cette journée dédiée au roman, à l'essai, à la littérature, à la BD. Une première appréciée aussi au vu de la fréquentation ! Nous avons choisi de clôturer cet été bien rempli le vendredi 27 avec deux **concerts**. L'un place de la République avec **Mala Hierba** et l'autre sur le mail de l'église avec **La Naiade**.

Le 10 septembre s'est tenue la **journée des associations**.

Les 17 et 18 septembre, notre incontournable **Fête des chiens**, avec les mesures covid-19 en moins, a vu revenir des éleveurs européens dont certains espagnols ou croates. 300 chiens étaient présents. Patous, mâtins, bergers des Pyrénées ont concouru. Parcours d'agility pour les uns et concours de beauté pour les autres. L'année prochaine sera exceptionnelle avec le centième anniversaire de la création de la RACP, Réunion des Amateurs des Chiens des Pyrénées. 400 chiens sont attendus avec des éleveurs venant aussi d'Amérique. Nous nous préparons à fêter cet anniversaire comme il se doit !

Octobre est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. **Octobre Rose** s'est déroulé le 1^{er} avec toujours autant d'enthousiasme pour cette cause. Le 15, la matinale des plantes n'a pu avoir lieu en raison de l'interdiction d'arroser qui a contraint nos jardiniers à jeter de nombreux plants. Le **Troc des plantes** mis en place en remplacement et sous condition d'inscription s'est finalement déroulé mais... sans inscription !

La **fête de la Saint-Saturnin** du 25 novembre au 4 décembre marque le début de l'hiver. En décembre la ville s'illumine ! Les **animations de Noël** se mettent en place et se déroulent du 20 au 24 avec spectacles pour enfants, Père Noël et déambulations d'échassiers en ville.

Toute l'année, le samedi matin, notre **Rencontre des producteurs** permet d'acheter des produits de saison et de découvrir des artisans et créateurs. Cette rencontre a pris ses marques et est devenue un rendez-vous attendu. Nous veillons à ce que seuls les producteurs y aient accès. Et son animation musicale égaye les samedis d'été.

Voilà donc une année 2022 riche en animations et évènements qui seront renouvelés en 2023 avec modifications et améliorations... et surtout engouement !



PYRÉNÉES
VALLÉES
DES GAVES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Gestion de vos déchets en Pyrénées vallées des Gaves

La communauté de communes vous informe

Tri sélectif : bien trier ses emballages

✓ Tous les **EMBALLAGES MÉNAGERS** se jettent dans les bacs et sacs jaunes du tri sélectif, ainsi que les **PAPIERS**, journaux et magazines.

SONT INTERDITS DANS LES BACS ET SACS JAUNES

- ✗ **Les gros cartons de colis** (supérieurs à la taille d'une boîte à chaussures et boîte à pizza), ils doivent être jetés uniquement en déchetterie ou dans les colonnes à cartons.
- ✗ **Les sacs noirs** des ordures ménagères.
- ✗ **Les objets divers et la vaisselle jetable** qui ne sont pas des emballages.
- ✗ **Le verre** (les emballages en verre, bouteilles, bocaux et flacons, doivent être jetés dans les colonnes à verre, le reste en déchetterie).
- ✗ **Les encombrants et déchets verts**, à déposer en déchetterie.

Lorsque les bacs jaunes présentent trop de non-conformités, les agents ont pour consigne de collecter ces bacs avec les ordures ménagères pour éviter les surcoûts liés au refus de tri.



⚠ SONT INTERDITS DANS LES BACS ET SACS JAUNES

Les agents de collecte sont exposés régulièrement à des accidents et des risques sanitaires à cause de déchets inappropriés jetés dans le tri sélectif et dans les ordures ménagères : le verre, les produits toxiques, sacs d'excréments et seringues ne doivent pas se retrouver dans les bacs et sacs de collecte !



Compostage individuel et collectif

En vue de répondre à la loi portant sur l'obligation du tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024, la communauté de communes accompagne la mise en place de composteurs individuels et de sites de compostage collectif pour les communes et les bailleurs sociaux, de la phase de diagnostic jusqu'au suivi.

Si vous êtes volontaire pour vous investir dans cette démarche, vous pouvez contacter nos services en appelant le 05 62 97 55 18



Infos Déchetterie Argelès-Gazost

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Selon l'actualité et la météo, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés (plus d'infos sur <https://ccpvg.fr>).

- ✓ Merci de vous présenter à la déchetterie au moins 15min avant l'heure de fermeture.
- ✓ Veillez à bien trier vos déchets par catégorie avant votre arrivée.
- ✓ Les agents sont disponibles pour vous conseiller et vous orienter mais n'ont aucune obligation de vous aider. **Les usagers sont invités à rester courtois.**

⚠ LA RUE N'EST PAS UNE DÉCHETTERIE !

Le service de collecte constate régulièrement au pied ou dans les bacs verts et jaunes, des déchets qui doivent être apportés en déchetterie et qui ne peuvent être collectés par les camions-bennes. Cet incivisme, en plus de nuire à l'image de notre ville, génère un travail important pour les services techniques en charge du nettoyage.



Une année de travail pour le syndicat d'eau potable

En 2022, le SIAEP d'Argelès et de l'Extrême de Salles a poursuivi les travaux engagés pour **mettre en conformité les captages** de l'œil du Bergons, Péguilla et Glézia au regard des arrêtés préfectoraux qui les régissent.

La protection du captage de l'œil du Bergons a été renforcée par la reprise des fossés des pistes situées au-dessus, l'objectif étant d'empêcher les eaux de ruissellement de pénétrer dans le périmètre de protection immédiat.

La chambre de comptage de Glézia a vu des travaux permettant de purger l'eau qui avait tendance à s'infiltrer depuis le sous-sol ou percoler depuis le regard d'accès. Des grilles anti-intrusion ont aussi été posées afin d'empêcher les petits animaux de rentrer dans le captage.

Des travaux supplémentaires de coupe d'arbres ont été nécessaires pour permettre le renforcement des clôtures du captage de Péguilla.

Des **panneaux interdisant la circulation des véhicules** dans les périmètres de protection rapproché des sources ont également été posés, pouvant occasionner des incompréhensions de la part des habitués. Cette pose, rendue nécessaire par les arrêtés préfectoraux, doit avant tout permettre de protéger les sources du risque de pollution induit par le passage des véhicules. Des autorisations de circulation sont en cours de création pour permettre aux propriétaires et exploitants des parcelles présentes dans ces périmètres (ou devant les traverser pour accéder plus haut à leurs parcelles) de pouvoir passer librement.

Les derniers travaux (pose d'enregistreurs des débits des sources en continu et remplacement d'une cheminée d'aération à Gez) seront réalisés d'ici le début de l'année 2023.

L'année 2022 a également été une année administrative pour le syndicat. Des conventions de servitude de passage ont été remises à jour avec les propriétaires des parcelles du quartier du Bardoue (commune de Gez), après que des problèmes d'assec ont été constatés dans une ancienne canalisation alimentant des abreuvoirs. Ce travail administratif particulièrement chronophage laisse présager du travail restant à mener pour la totalité des canalisations d'adduction du syndicat...



ET LA SUITE ?

S'appuyant sur un schéma directeur d'eau potable donnant les grandes lignes d'intervention pour les années futures, le syndicat souhaite désormais se lancer dans un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) pour affiner la réalisation de certains travaux. Ce PGSSE doit permettre de garantir la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine depuis les sources (gérées par le syndicat) jusqu'aux robinets (dont la distribution est orchestrée par les communes adhérant au SIAEP).



Journées des élus

Samedi 10 septembre se déroulait la seconde journée des élus à la salle des fêtes de Gaillagos. Celle-ci a offert un moment de rencontre privilégié aux **élus communautaires, maires et élus municipaux**.

Elle avait pour objet de travailler sur des actions concrètes des huit axes du projet de territoire, eux-mêmes définis dans des ateliers participatifs antérieurs, fin 2021. Dans le prolongement de la première édition, cette matinée de travail intensif et convivial s'est poursuivie par un repas et une visite de la station de Couraduque, gérée par la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves... à trottinettes électriques pour ceux qui le souhaitaient !

Cette journée fut appréciée par les participants et rappelle une nouvelle fois l'importance de ces moments d'échanges pour **consolider les liens qui nous unissent**, permettre de mieux nous connaître, de mieux comprendre cette communauté de communes encore jeune et de lui donner tout son sens en la construisant ensemble.





Le PLVG restaure la ripisylve du gave de Pau

Dans le cadre de son plan pluriannuel de gestion des cours d'eau, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) a réalisé, durant l'année 2022, plusieurs travaux sur le gave de Pau, secteur d'Argelès-Gazost. Les travaux ont consisté à **arracher les espèces exotiques envahissantes** (renouées du Japon et buddleias) et **couper de façon sélective la végétation de berge** : coupe des arbres dépérissants, instables ou penchés et évacuation des embâcles. Ce chantier a permis de restaurer la ripisylve.

La ripisylve qu'est-ce que c'est ?

La ripisylve désigne la végétation qui pousse naturellement le long des cours d'eau et plus largement en milieu humide. Il peut s'agir d'un simple cordon arboré, d'un taillis sous futaie ou encore d'une forêt alluviale.

Une ripisylve restaurée est considérée en bon état et donc permet de **rendre des services gratuits** à l'être humain :

- stabilisation des berges, réduction de l'érosion des sols,



- filtration naturelle des eaux et participation à l'auto-épuration de la rivière,
- limitation de l'augmentation de la température de l'eau et donc de la prolifération des algues,
- rôle d'abri naturel pour la faune aquatique et de corridor naturel pour la faune terrestre,
- interface entre le cours d'eau et le milieu terrestre pour l'accueil du public et la réalisation d'activités de loisir.

Une ripisylve en bon état joue également un rôle essentiel dans la limitation des dégâts que peuvent causer les crues car elle va permettre de dissiper l'énergie et freiner la vitesse d'écoulement des eaux. De plus, elle limitera le nombre d'embâcles pouvant empêcher l'écoulement de l'eau sous les ponts par exemple et causer des inondations.



Un nouveau directeur à l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie

Depuis le 1^{er} septembre, François Goguet est le nouveau directeur de l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie (ATVG).

François Goguet, 42 ans, succède à Nathalie Marcou qui assurait la direction de l'ATVG depuis sa création en 2017 et précédemment celle de l'office de tourisme d'Argelès-Gazost.

Originaire de la Drôme, François Goguet a œuvré durant onze ans en tant que consultant en tourisme et loisirs sportifs de nature et consultant qualité environnement développement durable, avant de reprendre la direction de la Maison du Tourisme Pays Terres de Lorraine et plus récemment celle de l'office de tourisme Intercommunal du Pays de Forcalquier - Montagne de Lure.

Quelques mots sur ses missions

Si le territoire dispose d'atouts touristiques majeurs comme le cirque de Gavarnie et plusieurs stations de ski, la priorité de l'ATVG est d'être un outil fédérateur, capable de réunir tous les acteurs du tourisme, publics et privés, de toutes les vallées de Gavarnie. « Je peux compter sur l'expérience de l'équipe en place et le riche potentiel qu'offre ce territoire. » souligne-t-il. François Goguet entend donc poursuivre le chemin entamé depuis 2017 par l'agence, c'est-à-dire créer de nouveaux produits, portant l'intégralité des richesses des cinq vallées du territoire afin de leur donner plus de visibilité, développer l'activité sur les quatre saisons, accompagner la labellisation pour améliorer l'accueil des touristes et le renforcement de l'offre numérique afin de toucher une cible plus large. « Nous allons renforcer nos actions dans la perspective de faire rayonner cette belle destination, et les valeurs



fortes qu'elle porte en elle. C'est le début d'une belle aventure ! »

L'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie

Elle œuvre au sein de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves, dans un but commun : mutualiser les compétences et les moyens des cinq offices fusionnés, pour accroître la visibilité de l'offre touristique, sublimer ces vallées et améliorer en permanence l'expérience « séjour » des visiteurs. Créée le 1^{er} juillet 2017, l'ATVG reprend le nom du site naturel emblématique, pour faire bénéficier tout le territoire de sa notoriété nationale et internationale. La marque ombrelle « Vallées de Gavarnie » préservera les identités fortes des 5 territoires qui composent la destination : Vallée d'Argelès-Gazost, Barèges-Tourmalet, Gavarnie-Gèdre, Val d'Azun, Vallée de Luz-Saint-Sauveur.



Syndicat mixte du Hautacam

Bilan de fonctionnement 2022

Cette année de reprise du ski après la pandémie a bénéficié d'un enneigement précoce qui a tenu une bonne partie de la saison et a ainsi permis une fréquentation exceptionnelle.

Cet été a également attiré de nombreux visiteurs, avec le beau temps au rendez-vous, mais aussi l'arrivée de nombreuses courses cyclistes qui ont amené sur les pentes du Hautacam beaucoup de cyclistes et visiteurs. Le point d'orgue a bien sûr été l'arrivée d'une étape clé du Tour de France le 21 juillet, qui a offert un spectacle magnifique aux nombreuses personnes qui s'étaient déplacées. Dans le sillage de l'épreuve reine, le Hautacam a également accueilli l'arrivée de cyclosportives prestigieuses : la **Pyréenne** le 2 juillet, et la **Marmotte** le 4 septembre. Mais au-delà des compétiteurs, **le site représente un attrait pour de nombreux cyclistes amateurs** qui ont, encore plus que d'habitude, gravi ses pentes à la seule force de leurs jambes.

Le Hautacam se développe

Le projet de diversification de la station du Hautacam vers une station réversible « 4 saisons » afin de pouvoir proposer des activités en été comme en hiver, qu'il y ait de la neige ou pas, est entrée dans sa phase de concrétisation cette année. C'est un projet de plus de 3 millions d'euros d'investissement qui a obtenu des financements de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département pour plus de 60 % de l'enveloppe. Ainsi, dès cet été, des **trottinettes électriques** étaient disponibles à la location, ainsi que des **lunettes de réalité virtuelle** sur la luge, pour une expérience enrichie. Des travaux de terrassement ont été réalisés cet automne, et pour les vacances de Noël, un nouveau tapis sera en place, avec possibilité de faire de la **luge sur bouée** et du **rolling bulle**. Un **escape game** sera à la disposition des visiteurs. Finalement, trois nouvelles cabanes de remontées ont été réalisées avec plus d'espace et une meilleure intégration architecturale. Au printemps prochain, une **tyrolienne à vélo**, un **tuby-jump** (saut sur airbag) et des toboggans fermés seront mis en place. Cela s'accompagnera d'aménagements du bâtiment principal et des cheminements pour une meilleure intégration paysagère du site, ainsi que d'une signalétique sur l'ensemble du domaine pour permettre au visiteur d'accéder aux activités désirées, mais également aux randonnées et à la nature alentour.

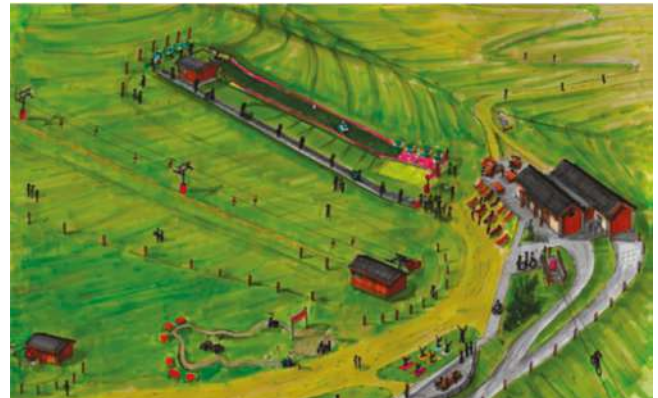
Nouvelle Délégation de Service Public

La Délégation de Service Public (DSP) arrivant à échéance, elle a été réactualisée à la fois dans sa forme et dans son contenu. C'est donc une DSP sous forme de « régie intéressée » (c'est-à-dire avec un partage des bénéfices et des déficits entre le syndicat et le délégataire) qui a été renouvelée à **la compagnie STEM pour les cinq années à venir**. Au contenu de la DSP précédente a été ajoutée la gestion des nouvelles activités, de la signalétique ainsi que celle du restaurant « le Tramassel », en plus de celui situé au pied des pistes de ski alpin.

Noël 2022 : 50 ans de la station du Hautacam

Durant les quinze jours des vacances de Noël, de nombreuses animations ont été proposées (maquillage, contes, jonglerie, sculpture sur ballon, visite du père Noël, jeux géants, présence de lutins farceurs). La soirée des cinquante ans a eu lieu le 29 décembre (descente aux flambeaux, repas montagnard, concert, feu d'artifice).

Venez nombreux témoigner votre attachement à cette station chère au cœur de beaucoup d'entre vous pour avoir vu les premiers pas sur les skis de nombreux Argelésiens...



CONTACT : AGENCE TOURISTIQUE DES VALLÉES DE GAVARNIE

infotourisme@valleesdegavarnie.com | www.valleesdegavarnie.com

Argelès-Gazost 05 62 97 00 25 | Barèges 05 62 92 16 00 | Gavarnie 05 62 92 49 10

Gèdre 05 62 92 48 05 | Pierrefitte-Nestlas 05 62 92 71 31 | Val d'Azun 05 62 97 49 49



VALLÉES DE GAVARNIE
PYRÉNÉES



Liste Mathieu Varis : Agissons ensemble

Chères Argelésiennes, chers Argelésiens

Nous reprenons les mêmes termes du Bulletin Municipal numéro 33 année 2021 : « Les chiffres sont tenaces et la réalité est bien là, nos craintes étaient légitimes ». Nous évoquons les difficultés financières auxquelles notre commune est confrontée et ce depuis le début de ce mandat. Nous ne sommes malheureusement pas ou peu écoutés.

La conjoncture internationale nous impose un surcoût important des dépenses d'énergie qui impacte fortement notre ville et contribue à fragiliser encore plus nos finances pour autant et puisqu'on en est au slogan quifrappelesesprits: « gouverner c'est prévoir »....

Garder une marge de manœuvre « au cas où ».. c'est une règle de bonne gestion des finances familiales ; Pourquoi celle-ci ne s'appliquerait pas aux finances municipales?

Nos craintes étaient légitimes en 2022, elles ont même tendance à s'amplifier et seront présentes pour cette nouvelle année !!

Nous serons attentifs à la gestion de notre commune et aux projets qui nous seront proposés.

Nous vous présentons ainsi qu'à vos proches nos vœux de bonheur et de santé les plus sincères pour cette nouvelle année.

Mathieu Varis et Patrice Gaudrin.

Pour le bulletin municipal de cette année 2022, Elodie Sonnet, Christine Maurice et Dominique Roux ne souhaitent pas faire d'article concernant l'opposition qu'ils représentent.

BIENVENUE

Arrivée du Sous-préfet

Fabien Tuleu a été nommé Sous-préfet d'Argelès-Gazost le 7 juin 2022. Il s'agit d'un premier poste dans le corps préfectoral.

Originaire de la région parisienne, M. Tuleu s'installe il y a seize ans, à Pau.

« Les Pyrénées m'ont adopté et aujourd'hui, cette nomination dans les Hautes-Pyrénées me comble tout particulièrement car elle me permet de porter l'action de l'État sur ce territoire et de vivre dans ce bel écrin que j'ai découvert il y a quelques années au gré de randonnées en montagne. »

Précédemment à ce premier poste de Sous-préfet, M. Tuleu a occupé des fonctions de direction générale dans les **domaines du médico-social et de la santé publique, associatif, agence publique et conseils départementaux.**

Aujourd'hui, M. Tuleu souhaite privilégier une action proche des partenaires du territoire.

« Je suis à l'écoute des acteurs du territoire et en premier lieu des élus.

Je privilégie la rencontre de terrain avec les acteurs du territoire, afin de mieux visualiser et mieux appréhender les sujets.

Mes collaborateurs en sous-préfecture sont très engagés et nous souhaitons être facilitateurs dans des dispositions administratives souvent complexes. »

De nombreux dossiers essentiels et structurants pour le territoire figurent à l'agenda de M. le Sous-préfet : arrivé au moment des prédatons du loup, il s'attachera à anticiper et préparer la prochaine saison



avec les éleveurs. **Le thermalisme, les stations de ski, la question énergétique et le Plan Avenir Lourdes** constituent également des dossiers majeurs qui retiendront toute son attention.

La **sécurité des personnes**, sur nos routes de plaine ou de montagne, ainsi que la **fidélisation de nouveaux touristes** constituent par ailleurs une priorité claire et ferme du Sous-préfet qui pilotera la prochaine tranche des travaux des gorges de Luz en 2023.

Enfin, il souhaite également renforcer l'information sur *« l'usage raisonné et adapté de la montagne partagée, dans une logique de respect réciproque, entre ceux qui y vivent, ceux qui en vivent et ceux qui s'y détendent. »*

ÉTAT CIVIL

Année 2022



Naissances

- BOURDET Nine, 18 janvier
- VALLIN Billie Blue, 25 janvier
- MENJOULOU Emma, 14 février
- RIBET Léo Pablo Milo, 15 février
- MATOS GOSSET Julia, 15 mars



Mariages

- SETAU Christophe Daniel et VIGNES Céline Véronique, 12 mars
- MARTINEZ Vérane Lucia et BOUZERDA Abdellah, 12 mars
- DE CONINCK Nicolas Vincent et MOREL Laurine Amandine Josette, 4 juin
- EXPERT Yannick et LADIETTE Fabienne Victorine Rose, 25 juin
- DELEUZE Benjamin Baptiste Emilien Jonathan et FORCAMIDAN Natacha Anita, 30 juillet
- GAVIRIA LONDONO Juan David et ROCA-HAURINE Laetitia 1^{er} octobre



Décès

- TAJAN Jeanne Antoinette, 11 février
- GONCALVES Marie, 16 février
- BEGUE Suzanne Léonie Maria, 28 février
- BARONET Odette Paule, 3 mars
- RAILLE Justin Jean Marie, 25 mars
- COMA Paule Marie Marcelle, 14 avril
- LASPRESES Véronique Marie, 15 avril
- LOSTE Adèle Marguerite, 5 mai
- RAULT Philippe Marc Roger, 5 mai
- DUFOURCQ Louise, 12 septembre
- SERRES Josiane Marie Suzanne, 22 septembre
- DALEAS Alice Marie, 26 septembre
- RAILLE Pierre René Emilien, 3 octobre

Application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Cette liste n'est pas exhaustive car elle suppose l'accord des familles. Nous n'avons malheureusement pas réussi à toutes les joindre. Aussi, dès que vous souhaitez faire part d'un événement d'état civil, nous vous invitons à aviser le service « état civil » au 05 62 97 22 66 ou par courriel : cladrage@mairie-argeles-gazost.com

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL NOUVEAUX RÉSIDENTS

Mme Berthe DUMURET
~ 05 62 97 95 43

AMBULANCES / TAXIS

Ambulances et Taxi du Lavedan
~ 2 avenue des Pyrénées
~ 05 62 97 00 11

Argelès Taxi

~ 6 avenue Emile Gassan
~ 06 84 18 71 61

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme FERY Dominique
~ 4 rue des Moulins
~ 06 51 23 15 42

Mme FUERTES Zuleide
~ 16 rue des Prés Verts
~ 06 74 17 54 83

Mme IFERGANE Sabine
~ 6 avenue Jules Lefèvre
~ 07 69 45 61 09

Mme LACOSTE Martine
~ 48 A avenue Robert Coll
~ 06 82 90 52 00

Mme LOPES Marie-Carmen
~ 5 rue d'Aratille
~ 06 11 30 66 32

Mme LOURET Chantal
~ 25 avenue Robert Coll
~ 06 79 23 54 15

Mme MENEGUZ Denise
~ 53 avenue Robert Coll
~ 06 71 24 20 17

Mme RAMONGUILHEM Jeannette
~ 8 résidence des Prés Verts
~ 06 30 49 85 16

La liste des assistantes maternelles des communes de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves est consultable au Relais Petite Enfance :
1 rue Saint-Orens
05 82 68 00 2
05 62 97 55 18
e.galan@ccpvg.fr

AGENCE TOURISTIQUE DES VALLÉES DE GAVARNIE

Point d'accueil d'Argelès-Gazost
Terrasse Jacques Chancel
~ 15 place de la République
~ Tél. : 05 62 97 00 25
~ www.valleesdegavarnie.com

Horaires d'ouverture :

Vacances scolaires de Noël et de février

Lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Dimanche : 9h-12h30

Juillet/août

Lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-19h

Dimanche : 9h-12h30

Autres périodes

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h

CASERNE POMPIERS

~ Zone artisanale du Sailhet
~ 05 62 97 47 00

CASINO

~ Avenue Adrien Hébrard
~ 05 62 97 53 00
~ www.groupetranchant.com

CENTRE AÉRÉ LES FARFADETS

~ 14 avenue Montjoie
~ 05 62 97 90 66 ~ 06 80 81 22 86
Pendant les vacances scolaires de 4 à 10 ans avec possibilité du repas du midi. À partir de 11 ans, accueillis par l'espace jeune

ESPACE JEUNES

~ 19 avenue de la Marne
~ 07 49 57 03 77
~ ej.argeles-gazost@foyersruraux.org
Dossier d'inscription et cotisation de 30€ pour l'année.

ESPACE DE VIE SOCIALE

~ 19 avenue de la Marne
~ 07 83 47 34 22
~ evs.argeles-gazost@foyersruraux.org
Amélie et Emérentienne accueillent les **lundis** et les **jeudis** de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h30.

CHIROPRACTEUR

M. Philippe DUPONT
~ 5 place de la République
~ 05 62 97 25 31

CHIRURGIENS DENTISTES

SCM Cabinet Dentaire des Vallées des Gaves
~ 17 avenue Robert Coll
~ 05 62 97 26 94
Secrétariat ouvert de 9h à 12h15
~ cabinetdentairesdegaves@gmail.com
Dr LABARRE Pierre
Dr SOUMEILLAN Sylvain
Dr TOURNEMOULY Carine
Dr FERREIRA Mélanie

COMMISSAIRE DE JUSTICE

Étude Pierre MAZOUÉ
~ 2 place du Foirail
~ 05 62 97 02 44
~ etude@mazoue-huissier65.com

GENDARMERIE

~ 3 rue du Gave d'Azun
~ 05 62 90 41 30
~ Tchat gendarmerie :
gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique

INFIRMIERS

Cabinet infirmier
~ 11 rue Maréchal Foch
~ 05 62 90 38 12
Mme ACHACHE Esther*
Mme ROUGE Magalie
Mme MAGNIN Geneviève*

Cabinet infirmier
~ 11 rue Maréchal Foch
~ 05 62 97 54 64
Mme AGRA Sandra*
M. LEOBET Philippe*
M. PROBST Gilles*
Mme GALAU Muriel

Cabinet infirmier

~ 12 rue Général Leclerc
~ 05 62 90 37 10
~ 06 81 25 23 78
Mme ABERET Charlotte
Mme DELGA-LOUDIERES Marielle
Mme DUVERGER Anne
Mme HÈCHES Héléne
Mme THEIL Ghislaine
Mme BOUILHOU Marion
Mme CORREGES Sandra
Mme FROMIGUE-ABDALLAH Catherine

Cabinet infirmier

~ 19 rue du Général Leclerc
Mme CHIFFRE-DUSSER Aurélie
~ 07 62 74 34 83
M. HAMMOUTI Mehdi
~ 06 21 07 20 42

Cabinet infirmier

~ 5 avenue Adrien Hébrard
~ 06 33 54 43 87
M. MESLIER Régis

Cabinet infirmier

~ 14 route de Saint-Savin
~ 06 42 56 02 31
Mme Lucile DESTRADE
Mme FABRE Delphine

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

M. CLUCHIER Christophe
~ 2 rue de Lourdes
~ 05 62 97 24 98

Mme MORONI Pascaline

M. GOSSET Aurélien
~ 1 rue Docteur Bergognat
~ 05 62 34 27 95
~ 06 43 61 16 12

Mme SANGUINET Carole

M. BEAUJOUAN Lionel
M. JACQUIER Louison
~ 6 rue de l'Ardiden
~ 05 62 91 92 12

SCM APAM

~ 15 avenue Adrien Hébrard
~ 05 62 97 25 33
Mme ABBADIE-LONGO Virginie*
Mme ASSERQUET Emilie*
M. MORINAY Michel*
Mme TARET Romane*
Mme POUPART Pauline*

Mme BORDES-SOUBERBIELLE Véronique*

Mme GENISSON Marine*
M. MARGAIX Stéphane*
M. HUON-REMAUD Logan*
~ Résidence les Floralies
4 avenue Charles de Gaulle
~ 05 62 97 26 95

M. KACZMAREK Maxime

Déplacement à domicile
~ 06 30 12 62 49

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr ARBERET-ROMUALE Muriel*
Dr GUILLEY Michel*
Dr SOMMET Pierre*
Dr SARRAZIN Lucie*
~ 29 avenue des Pyrénées
~ 05 62 90 36 67

Dr BERGUGNAT Patrick*

~ 5 avenue Henri Russel
~ 05 62 97 22 13

Liste établie à la date du 15 / 12 / 2022. Si vous constatez des erreurs ou des oublis, nous vous invitons à le signaler en mairie.

*** Ces professionnels déménageront dans la maison de santé au printemps 2023, au numéro 16 de la rue du Capitaine Digoy**

INFOS PRATIQUES

MÉDIATHÈQUE

- ~ 1 rue Jean Bourdette
- ~ 05 62 97 10 59

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-18h

Mardi et mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 11h-12h30 et 16h-19h30

Samedi : 10h-12h30 et 14h-18h

NATUROPATHE - ÉNERGÉTICIENNE

Mme DUBIÉ Christine

- ~ Centre Papillon Attitude
- ~ 11 rue des Poilus
- ~ 06 09 44 22 00

NOTAIRES

SELARL Nathalie ROCA-LAREYNIÉ et Cyrielle TISNE

- ~ 5 avenue de la Marne
- ~ 05 62 97 21 17
- ~ scp.nahalieroca@notaires.fr

Maître CLAVERIE-RENAUD Camille

- ~ 43 avenue Robert Coll
- ~ 05 36 30 01 40

ORTHOPHONISTES

Mme ATTANA Maeva*

- ~ Place Jean Lacrampe
- ~ 5 rue du Bourg Neuf
- ~ 06 77 35 81 55

Mme MARC Aurélie

- ~ 11 place Lacontre
- ~ 07 68 65 30 21

OSTÉOPATHES

M. CLUCHIER Christophe

- ~ 2 rue de Lourdes
- ~ 05 62 97 24 98

Mme DULOUT Pascale

- ~ 1 rue Docteur Bergugnat
- ~ 05 67 45 58 04

Mme IRATÇABAL Pascale

- ~ 22 rue du Bardérou
- ~ 05 62 64 63 96

Mme LABARTHE Maurine*

- ~ Place Pérus
- ~ 07 67 49 48 16

Mme REBOUILLAT Emily*

- ~ Place Pérus
- ~ 07 68 54 71 16

M. RAYNAL Alexandre

- ~ 2 passage des Lavandières
- ~ 06 08 48 05 33

PÉDICURES-PODOLOGUES

Mme MIQUEL Anne

Mme MABRUT Adèle

Mme GAYE Aurélie

Mme LABAZUY Caroline

M. DENIEL Julien

- ~ 5 avenue Adrien Hébrard
- ~ 05 62 97 00 84

PHARMACIES-ORTHOPÉDIE

Pharmacie Marsan

- ~ 6 place de la Victoire
- ~ 05 62 97 00 32

Pharmacie des Pyrénées

- ~ 17 avenue Robert Coll
- ~ 05 62 97 27 78

LA POSTE

- ~ 24 rue Maréchal Foch
- ~ 05 62 97 48 50

PRESBYTÈRE

- ~ Place Joffre
- ~ 05 62 97 06 61

PSYCHALANYSSTE

Mme MAURIÉS-GUIBERT Evelyne

- ~ 2 passage des Lavandières
- ~ 06 08 42 56 04

SECOURS POPULAIRE

- ~ 4 impasse de Lor - Soulom
- ~ 06 41 32 54 72
- ~ **Mardi** : 14h à 18h

SERVICES ERDF - GRDF

Urgence Sécurité gaz : appeler GrDF

- ~ 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel : appeler GrDF

- ~ 09 69 36 35 34 (tarif selon opérateur)

La liste des autres fournisseurs de gaz naturel et d'électricité est disponible sur : www.cre.fr

SOINS ET SERVICES À DOMICILE

ADMR

- ~ 2 place de la Mairie - Lau-Balagnas
- ~ 05 62 90 08 69

Allo ! Centrale Services

- ~ 06 83 78 04 43

OxaLine

- ~ 06 74 23 82 23

Pyrène Plus

- ~ 3b avenue Pierre de Coubertin
- ~ 05 62 97 29 84

SOUS-PRÉFECTURE

- ~ 1 avenue Monseigneur Flauss
- ~ 05 62 97 71 71

Lundi, mercredi, vendredi : 9h-12h

Mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-16h30

THERMES

- ~ 27 avenue Adrien Hébrard
- ~ 05 62 97 03 24
- ~ www.thermes-argeles.fr

THERMOLUDIQUE

Jardins des Bains

- ~ 27 avenue Adrien Hébrard
- ~ 05 62 97 03 24
- ~ www.lejardindesbains.com

TRÉSORERIE

- ~ 7 passage du Parc BP 106
- 65402 Argelès-Gazost cedex

VÉTÉRINAIRE

Clinique vétérinaire des 7 Vallées

- ~ 17 avenue Robert Coll
- ~ 05 62 97 10 76

Cabinet Vétérinaire des Estives

- (animaux d'élevage)
- ~ 59 avenue Robet Coll
- ~ 05 54 81 01 31

PERMANENCES

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ

- ~ Pays des Gaves 1 chemin de l'Herbe
- ~ 05 31 74 37 10
- Permanence administrative le **mardi** de 9h à 12h sur RDV

PMI consultation des nourrissons

- Le **1^{er} lundi** de chaque mois sur RDV
- 9h-12h et 14h-17h

CLIC PAYS DES GAVES ATELIERS DE PRÉVENTION ET PERMANENCES SOCIALES POUR LES SÉNIORS

- Public : personnes de plus de 60 ans et leurs aidants
- Primo-accueil des personnes en situation de handicap
- ~ 05 62 90 39 85 (sur RDV)

MISSION LOCALE HAUTES-PYRÉNÉES

- ~ 05 62 97 93 36
- Permanence le **lundi** et le **mardi** sur RDV

CAP EMPLOI

- ~ 05 62 93 87 54 (sur RDV)
- ~ www.capemploi-65.com
- ~ contact@capemploi65.com

CONCILIATEUR DE JUSTICE

- ~ M. Joël ROUX
- ~ 06 87 55 39 97
- ~ joel.roux@conciliateurdejustice.fr
- Permanence le **lundi** matin sur RDV

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

- 2^{ème} mardi** de chaque mois (14h-17h) – salle de la Chapelle
- Sur RDV auprès de la communauté de communes Pyrénées vallées des Gaves

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pyrénées vallées des Gaves

- ~ 1 rue Saint Orens
- ~ 05 62 97 55 18
- ~ courriel@ccpvg.fr
- ~ www.ccpvg.fr
- ~ www.facebook.com/ccpvg/

URGENCES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU urgence médicale : 15

SAMU urgence sociale : 115

Numéro d'urgence européen : 112

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

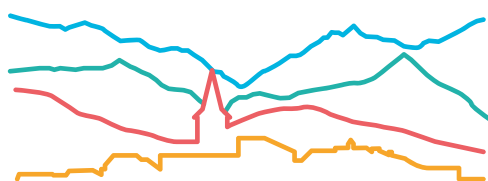
Enfance maltraitée : 119

Violence aux femmes : 3919

Centre anti-poison : 05 61 77 74 47 (Toulouse)

Bonne année 2023

© Jacques Chardonnet



ARGELÈS-GAZOST

Mairie d'Argelès-Gazost
05 62 97 22 66

6 place de la République
65400 Argelès-Gazost

secretariat@mairie-argeles-gazost.com
www.argeles-gazost.fr

